



# **EXPERT**

**Arnaud de GOUVION SAINT-CYR**

*Membre du S.F.E.P.*

Tél: 06 70 75 01 05

arnaud.gouvionstcyr@gmail.com

*La collection du Général Chollet (lots 1 à 46),  
faisant suite à la vacation du 14 novembre 2023,  
est présentée en collaboration avec messieurs  
Alain Weill (expert honoraire près la cour de cassation) et  
Daniel Renaud (expert près la cour d'appel de Paris).*

# ORDRES DE CHEVALERIE & DÉCORATIONS

**MERCREDI 29 AVRIL – 14 H**

**SALLE DES VENTES FAVART**

3, rue Favart - 75002 Paris

**EXPOSITION PUBLIQUE**

Mardi 28 avril: 11 h - 18 h

Mercredi 29 avril: 10 h - 12 h

**RESPONSABLE DE LA VENTE**

[elodie.delaballe@ader-paris.fr](mailto:elodie.delaballe@ader-paris.fr)

*ORDRES ÉTRANGERS  
(COLLECTION DU GÉNÉRAL CHOLLET ET À DIVERS)*

*COLLECTION DE CROIX DE CHAPITRE*

*INSIGNES D'ASSEMBLÉES ET DE FONCTIONS*

*DOCUMENTATIONS*

**CATALOGUE VISIBLE SUR**

[www.ader-paris.fr](http://www.ader-paris.fr)

**ENCHÉRISSEZ EN DIRECT SUR**

[www.drouotlive.com](http://www.drouotlive.com)

[www.interencheres.com](http://www.interencheres.com)

---

**COMMISSAIRES-PRISEURS**

---



**David NORDMANN**



**Xavier DOMINIQUE**

---

**RESPONSABLES DE LA VENTE**

---



**Élodie DELABALLE**  
**Rapports de condition**  
elodie.delaballe@ader-paris.fr  
Tél.: 01 78 91 10 16



**Thomas ARMENGAU**  
**Ordres d'achat**  
thomas.armengau@ader-paris.fr  
Tél.: 01 78 91 10 12

### DÉTAIL DES DIFFÉRENTS ÉTATS

Chacune des appréciations peut être précisée dans le corps ou à la fin de la description avec des annotations entre parenthèses.

**SUP.** : Très bon état. Proche du neuf.

**T.T.B.** : Bon état. Bel aspect esthétique. Légères traces d'usures ou petits éclats.

**T.B.** : Assez bon état. Pièce avec quelques usures et/ou éclats d'email.

**B.** : État moyen. Pièce avec des éclats et/ou des manques, accidents.

**Dans l'état.** Importants manques, coups et éclats.

Les appréciations précisant ces états ne sont pas exhaustives.

Les poids et mesures sont donnés à titre indicatif.

1

**ALLEMAGNE - BADE**

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN

Croix de commandeur.

En or, les branches ornées de pâtes de verre.

Le centre en émail peint, le revers en plusieurs parties. Poinçon «ET» sur l'anneau. Anneau de suspente double. Large cravate sans attaches.

55x52mm - Poids brut: 19g

T.T.B.

1000/1500€

2

**ALLEMAGNE - BADE**

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN

Plaque de commandeur en argent, la croix en vermeil émaillé, le centre en or peint.

Les branches émaillées vertes à décor de croisillons. Revers à épingle basculante poinçonnée au «Z».

Diam.: 90mm - Poids brut: 54g

T.T.B. à SUP.

1000/1500€

3

**ALLEMAGNE - HANOVRE**

ORDRE DES GUELFES

Croix de chevalier à titre militaire avec glaive en or. Le centre rayonnant en émail peint (infimes éclats et petits manques à la couronne de laurier). Ruban avec large passant en or.

59x35mm - 16,6g

T.B. à T.T.B. Vers 1830

1000/1500€

4

**ALLEMAGNE - HANOVRE**

ORDRE DE ERNST AUGUST

Croix de commandeur.

Croix en or à quatre branches double émaillées blanches et pommetées. Quatre couronnes sont intercalées, en alternance du type royal et du Saint Empire. Centre émaillé en deux parties, avers orné du chiffre rapporté du fondateur de l'ordre et de la légende sur fond bleu «SUSCIPERE ET FINIRE». Revers au monogramme de Georges V du Hanovre et à la légende «DEN XV DECEMBER MDCCCLXV» Anneau de suspente double. Large cravate, avec attaches.

Diam. 61mm - Poids brut: 31g

T.T.B. à SUP. Vers 1870-1880.

2000/3000€

5

**ALLEMAGNE - LIMBOURG STYRUM**

ORDRE DE SAINT PHILIPPE LE LION DE LIMBOURG

Croix de commandeur.

En or, à quatre branches doubles émaillées blanches marquées à l'avvers «HSCW» et au revers «PPDE». Les centres en deux parties émaillées sur fond rayonnant. Les branches intercalées de couronnes de laurier. Anneau de suspente double. Cravate non au modèle.

60x55mm - Poids brut: 26,7g

T.T.B. à SUP.

3000/4000€

6

**ALLEMAGNE - MECKLEMBOURG**

ORDRE DE LA COURONNE DES WENDES

Croix de commandeur en or, le centre en plusieurs parties à bordure de légendes ciselées, les griffons ciselés en suite. Longue cravate ancienne, sans attache.

88x67mm - Poids brut: 51,9g

SUP.

2000/3000€

7

**ALLEMAGNE - REUSS**

ORDRE DE LA CROIX D'HONNEUR

Croix de première classe avec couronne et épée en or (18 K) estampée et émaillée (petite réparation à un glaive) double anneau de suspente, cravate en moire avec attaches.

78x55mm - Poids brut: 28,4g

T.T.B.

3000/3500€



1



2



3



4



5



6



7

8

**ALLEMAGNE - SAXE**

ORDRE DE LA COURONNE DE RUE

Bijou de chevalier en or et émail (restaurations et éclats). Anneau de suspente cassé avec une écharpe au modèle postérieur.

76 mm - Poids brut: 61 g

T.B. à T.T.B. Reproduction pour collectionneur.

800/1000€

9

**ALLEMAGNE - SAXE**

ORDRE DE LA COURONNE DE RUE

Plaque de chevalier en argent vermeil et émail. Revers à attache basculante avec marque de la maison G.A. Scharffenberg à Dresde.

93 mm - Poids brut: 73 g

T.T.B. (centre tourné).

1000/1500€

10

**ALLEMAGNE - SAXE**

ORDE DE LA MAISON ERNESTINE

Bijou de grand-croix en or et émail. Le revers du centre en plusieurs parties. Poinçon au hibou. Écharpe au modèle, ancienne.

107 x 77 mm - Poids brut: 50 g

T.T.B. à SUP.

1500/2500€

11

**ALLEMAGNE - SAXE**

ORDRE DE LA MAISON ERNESTINE

Plaque de grand-croix en argent, quatre branches doublées d'or. La croix et le centre émaillés (petits éclats à la couronne). Revers à l'attache basculante. Poinçon au cygne.

Diam.: 86 mm - Poids brut: 69 g

T.T.B.

1000/1500€

12

**ALLEMAGNE - WURTEMBERG**

ORDRE DE LA COURONNE DU WURTEMBERG

Plaque de grand-croix en argent, le centre en or, à la croix de l'ordre, émaillé. Revers avec marque du fabricant «Steiman Hofjuwelier Stuttgart», à attache basculante Poinçon au cygne.

Diam.: 85 mm - Poids brut: 65 g

T.T.B. à SUP.

1500/2000€



8



9



12



11



10

13

**ANNAM**

**ORDRE DU DRAGON D'ANNAM**

Étoile d'officier en vermeil et émail. Ruban à rosette, jaune et rouge.

83x50 mm - Poids brut: 21 g

SUP.

200/300€

14

**AUTRICHE**

**ORDRE DE LA COURONNE DE FER**

Insigne de chevalier du 2<sup>e</sup> modèle en or et émail à l'aigle bicéphale, orné d'un écu émaillé au chiffre de l'empereur François et de la date de la reprise de l'ordre (1815). Passant de ruban à décor perlé émaillé (éclats) poinçon au hibou. Fragment de ruban.

53x27 mm - Poids brut: 17,9g

T.T.B. Milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vers 1830-1855, fabrication attribuée à Josef Domhart.

800/1000€

15

**AUTRICHE**

**ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH**

Insigne de commandeur en or et émail (éclat à l'avvers d'une branche). Poinçon de titre autrichien. Revers de centre ouvrant.

70x39 mm - Poids brut: 24g

Fragment de cravate, passant de cravate ouvert d'origine.

T.B. à T.T.B. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle.

1000/1500€

16

**AUTRICHE**

**ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH**

Plaque de commandeur en argent travaillé à pointe de diamant, reperlé, le centre en or émaillé. Revers à attache basculante. Poinçonné au double A. Marque du fabricant Vinc Mayer's Sohne Wien et marque de grade C. Poinçon d'orfèvre VN

Diam.: 79 mm - Poids brut: 62g

Dans son écrin recouvert de maroquin noir, marqué sur le couvercle «F.J.O» et «Stern zum Komturkreuze». Marque de Vinc Mayer's à l'or. Daté sur le dessous 1905.

T.T.B. à SUP. Début du XX<sup>e</sup> siècle. 1000/1500€

17

**CAMBODGE**

**ORDRE ROYAL DU CAMBODGE**

Étoile d'officier en vermeil et émail, centre en or émaillé. Ruban cousu à rosettes blanches et orange.

72x48 mm - Poids brut: 23,8g

T.T.B. à SUP.

100/150€

18

**DANEMARK**

**ORDRE DU DANNEBROG**

Croix de commandeur au chiffre du roi Christian IX (1863-1906) en or et émail, poinçon sur l'anneau de suspente. Cravate complète avec boutonnière d'attache.

74x41 mm - Poids brut: 49,8g

SUP. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

1000/1500€

19

**DANEMARK**

**ORDRE DU DANNEBROG**

Plaque de commandeur en argent, vermeil et émail. Revers à épingle double, poinçonnée au cygne et poinçon d'orfèvre de Michelsen.

Dim. 68x52 mm - Poids brut: 46g

Dans son écrin au chiffre de l'ordre de la maison A. Michelsen.

T.T.B. à SUP.

400/600€

20

**ESPAGNE**

**ORDRE DE CHARLES III**

Plaque de grand-croix en argent travaillé à pointes de diamant, les branches reperlées. Centre en plusieurs parties à légende et motif à la Vierge émaillé (petits éclats de surface). Revers doré à deux crochets latéraux et épingle basculante avec marque du fabricant JN MARRET à la croix d'honneur, ancienne maison Peck-Olivier Palais Royal 119, Paris.

Poinçon tête de sanglier.

86x83 mm - Poids brut: 51 g

T.T.B. Vers 1840.

Justin MARRET (1803-1844), successeur de la maison Peck-Olivier, dans la galerie du Palais-Royal.

800/1000€

21

**ESPAGNE**

**ORDRE DE MARIE-LOUISE**

Insigne de dame chevalier en or ciselé et émail. Poinçon au hibou. La couronne de lauriers fixe. Anneau de suspente lisse avec sa fine écharpe moirée avec nœud.

62x50 mm - Poids brut: 20g

Le centre en plusieurs parties à l'avvers (petits éclats).

T.T.B. Vers 1850-1860.

2000/3000€



13



17



14



15



18



16



19



21

22

**GRANDE-BRETAGNE**

**ORDRE DU BAIN**

Insigne de compagnon à titre militaire, en or composé d'une croix à quatre branches doubles émaillées (petits éclats), les centres en plusieurs parties avec la banderole militaire. Bélière feuillagée avec poinçons de Londres, poinçon d'orfèvre William Neale. Large et court ruban à monture et griffe d'attache en or (poinçon «ET»).

55x49 mm - Poids brut total: 45 g

Dans son écrin recouvert de papier façon maroquin marqué de la maison R.S Garrard.

T.T.B. Vers 1850. 1000/1500€

23

**GRANDE-BRETAGNE**

**ORDRE DE SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGES**

Insigne de compagnon en or. Les centres bombés en plusieurs parties émaillées à fonds peints. Ruban à monture et épingle d'attache en or.

67x51 mm - Poids brut total: 49 g

T.T.B. à SUP. Deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle. 600/800€

24

**ROYAUME DES DEUX-SICILES**

**ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>**

Insigne de commandeur en or et émail (éclats, restauration d'émail blanc au revers d'une des branches). Anneau double de suspente. Importante et large cravate sans attache (déchirée et restaurée).

86x60 mm - Poids brut: 47 g

T.B. à T.T.B. 1500/2500€

25

**ROYAUME DES DEUX-SICILES**

**ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>**

Plaque de grand-croix en argent travaillé à pointes de diamant reperlé, les fleurs de lys dorées. Centre en or émaillé. Revers à deux crochets latéraux, attache basculante et marques de la maison «G. Wolfers, n°55 rue de la Madeleine à Bruxelles». Poinçon tête de sanglier sur le crochet.

Diam.: 86 mm - Poids brut: 71 g

SUP. De fabrication française vendue par Wolfers. 1000/1500€

26

**MADAGASCAR**

**ORDRE DE RANAVALONA III**

Insigne d'officier en vermeil, argent mat et brillant, le centre et la couronne émaillés (petits cheveux). Marque au revers de la maison Chobillon, 16 rue Croix des Petits Champs, ruban à rosette. Poinçon tête de sanglier.

66x42 mm - Poids brut: 24 g

T.T.B.

500/600€

27

**MALTE**

**ORDRE DE MALTE**

Croix de chevalier.

En or, les branches émaillées blanches, surmontée d'une couronne à arches perlées et fleurdelysées et d'un trophée d'armes à la croix émaillée blanche. Fragment de ruban postérieur.

76x35 mm - Poids brut: 14,9 g

T.T.B. (anneau dériveté, petits éclats). Début du XIX<sup>e</sup> siècle. 1000/1500€

28

**NORVÈGE**

**ORDRE DE SAINT-OLAV**

Croix de commandeur du premier type à titre civil en or et émail (infime éclat et cheveux) l'avvers du centre en deux parties. Large cravate sans attache.

86x63 mm - Poids brut: 31 g

T.T.B. 1000/1500€

29

**NORVÈGE**

**ORDRE DE SAINT-OLAV**

Plaque de commandeur du premier type en argent, or et émail (infimes éclats). Revers à épingle basculante.

Diam. 79 mm - Poids brut: 51 g

T.T.B. 600/800€



22



23



24



28



25



26



27



29



20

30

**PORTUGAL**

ORDRE DE SAINTE-ISABELLE

Bijou de dame chevalier en or ciselé centre et banderole émaillés (éclats), le cœur de la couronne émaillé rouge. Avec sa fine écharpe à nœud.

91 x 46 mm - Poids brut: 81 g

T.T.B. Vers 1880.

3 000 / 5 000 €

31

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE L'AIGLE BLANC

Bijou de chevalier en or et émail (infimes éclats). Poinçon sur l'anneau de suspente. Poinçon tête d'aigle sur le mousqueton et différents poinçons de la Maison Édouard avec un fragment d'écharpe tardif.

88 mm x 62 mm - Poids brut: 81 g

T.T.B. Fabrication avec couronne et ruban réémaillés, composite, sans garantie d'époque de fabrication.

5 000 / 6 000 €

32

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE L'AIGLE BLANC

Plaque de chevalier en argent redoré et émail. Revers à épingle basculante avec poinçon de Keibel, de fournisseur impérial et poinçon 84 Kokochnik.

Diam. 94 mm - Poids brut: 53 g

T.T.B. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle.

2 500 / 3 000 €

33

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE SAINT-ALEXANDRE NEVSKI

Bijou de chevalier en or, les branches intercalées de motifs aux aigles bicéphales (un changé). Les centres peints. Anneau avec poinçon de titre 56 et restes de poinçon date 1867. Poinçon d'orfèvre sous l'émail rouge IK (Julius Keibel) et de fournisseur impérial.

Avec écharpe en moire rouge sans nœud.

62 x 57 mm - Poids brut: 30 g

T.T.B. Vers 1867.

4 000 / 6 000 €

34

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE SAINT ALEXANDRE NEVSKI

Plaque de chevalier en argent, vermeil et émail. Revers à attache basculante avec poinçon de Keibel, de fournisseur impérial et de titre 84 pour Saint-Pétersbourg. Poinçon au cygne.

Diam.: 99 mm - Poids brut: 51 g

SUP. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

1 500 / 2 000 €



30



31



32



34



33

35

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINT ANDRÉ**

Plaque de chevalier en argent, vermeil et émail (le centre à la croix de Saint André postérieur). Revers doré avec poinçon de fournisseur impérial, poinçon 84, poinçon Saint-Pétersbourg et poinçon de fournisseur Keibel. Poinçon au cygne.

On joint une écharpe de l'ordre, sans nœud en moire bleu ciel (légère décoloration).

Diam.: 90 mm - Poids brut: 47 g

T.T.B. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'étoile rayonnante.  
3 000/4 000 €

36

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINTE-ANNE**

Bijou de première classe en or et émail. Anneau avec poinçon de titre 56 et restes de poinçon de date.

57x52 mm - Poids brut: 25 g

T.B. Fabrication postérieure avec croix ancienne.

Présenté avec une écharpe de l'Ordre, fin XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle. 1 000/1 500 €

37

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINTE-ANNE**

Bijou de première classe avec glaive de fabrication privée.

Les branches émaillées noires, à émaux plats, les centres peints. Poinçon d'orfèvre non identifié, et de date 1871. Reste de poinçon titre 56.

Présenté avec une écharpe de l'ordre.

58x55 mm - Poids brut: 11 g

T.T.B. (petits éclats et cheveux). Vers 1871.  
3 000/4 000 €

38

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINTE-ANNE**

Plaque de première classe en argent, vermeil et émail. Revers à attache basculante, poinçonnée 84 Saint-Pétersbourg, de fournisseur impérial et de la maison Keibel. Poinçon tête de sanglier.

Diam.: 91 mm - Poids brut: 49 g

T.T.B. à SUP. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle.  
800/1 000 €

39

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINT-GEORGES**

Croix de quatrième classe en or à bas titre et émail, les branches à émaux bombés. Centres en émail peint (restauration au revers). Anneau de suspente double, ruban postérieur. Anneau avec poinçon de titre 56 et poinçon d'import «ET».

44x38 mm - Poids brut: 9 g

T.T.B. Composite, réémaillée.

600/800 €

40

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINT-STANISLAS**

Ensemble de première classe comprenant:

- le bijou en or et émail, restes de poinçon de titre 56, de fournisseur impérial et d'orfèvre AK (Albert Keibel). Poinçon d'import «ET».

67x65 mm - Poids brut: 26 g

T.T.B. à Sup.

- la plaque en argent, vermeil et émail. Revers doré avec poinçon de titre 84 Kokochnik. Restes de poinçon Keibel et de fournisseur impérial. Poinçon au cygne. Avec une écharpe au modèle postérieur.

Dans l'écrin avec inscriptions à l'or sur le couvercle.

Diam. 90 mm - Poids brut: 52 g

T.T.B. à SUP. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle.  
2 000/3 000 €

41

**RUSSIE IMPÉRIALE**

**ORDRE DE SAINT-STANISLAS**

Croix de deuxième classe avec couronne impériale en or l'avant des branches émaillée rouge surmonté d'une importante couronne impériale émaillée, montée à charnières.

Poinçons sur la croix et la couronne de titre 56, de fournisseur impérial et d'orfèvre Julius Keibel.

Longue cravate au modèle avec attaches changées.

Dans une boîte frappée sur le couvercle de l'aigle bicéphale.

74x50 mm - Poids brut: 23,2 g

T.T.B. (petite restauration d'émail au revers du centre). Vers 1870-1884.  
4 000/6 000 €



35



37



36



40



38



40



41

42

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE SAINT-VLADIMIR

Croix de troisième classe en or à branches émaillées rouges et filets noirs poinçon «BA» de Dietwald sous l'émail rouge et poinçon de titre 56 pour St Pétersbourg sur l'anneau. Poinçon à la kokochnik sur l'anneau de suspente. Cravate sans attache.

51 x 45 mm - Poids brut: 13,9 g

T.T.B. Vers 1910.

1 000 / 1 500 €

43

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE SAINT-VLADIMIR

Croix de troisième classe à titre militaire en or à branches émaillées rouges et filets noirs (petites restaurations). Poinçons à la kokochnik sur les deux glaives et sur l'anneau de suspente double. Cravate sans attache. Restes de poinçon de titre sur l'anneau 56, poinçon d'orfèvre de Dietwald pour la Maison Edouard, et d'import «ET».

51 x 45 mm - Poids brut: 19 g

T.T.B. Vers 1910.

2 000 / 3 000 €

44

**RUSSIE IMPÉRIALE**

ORDRE DE SAINT-VLADIMIR

Croix de quatrième classe pour vingt-cinq années de service, en or et deux branches latérales avec la mention des vingt-cinq années. Poinçons de fournisseur impérial, d'orfèvre Keibel, de titre 56 et d'import «ET».

Fragment de ruban.

40 x 36 mm - Poids brut: 6,5 g

T.T.B. Sans garantie d'époque de fabrication.

600 / 800 €

45

**SUEDE**

ORDRE DE L'ÉPÉE

Ensemble de grand-croix comprenant:

- la plaque en argent travaillée à pointes de diamant repercée sur les branches, le centre émaillé bleu. Motifs du centre et couronnes en or. Revers avec attache basculante.

Diam. 85 mm - Poids brut: 79 g

- l'écharpe de l'ordre en moire sans nœud.

T.T.B. à SUP.

600 / 800 €

46

**TUNISIE**

ORDRE DU NICHAN IFTIKHAR

Insigne d'officier du premier type, de fabrication française, en vermeil au monogramme d'Ahmed Bey (1837-1857). Le chiffre, le pourtour, le croissant et l'étoile entièrement sertis de pierres taillées à facettes façon diamants. Ruban à rosette ovoïde.

62 x 31 mm - Poids brut: 21 g

T.T.B.

1 000 / 1 500 €



42



43



44



39



46



45

47

## AFGHANISTAN

Ensemble de trois médailles :

- plaque en laiton et centre argenté, présumé de l'ordre de l'Indépendance. 72 mm

- deux médailles de la Bravoure en laiton doré et argenté.

SUP. 80/100€

48

## BELGIQUE

MÉDAILLE DE LA REINE ELISABETH

Miniature en or.

Ruban avec épingle de port en or.

Poids net: 2,17 g

SUP. 150/250€

49

## BELGIQUE

MÉDAILLE DE LA REINE ELISABETH

Miniature de luxe, en or, avec cerclage en vermeil orné de petits diamants.

Ruban avec barrette en or sertie de petits diamants.

Poids brut: 3,19 g

SUP. 150/250€

50

## COMORES

ORDRE DE L'ÉTOILE D'ANJOUAN

Étoile de chevalier en bronze doré, bonze argenté et émail.

56 mm

Dans un écrin de la Médaille militaire.

T.T.B. (un coup à une pointe) 80/100€

51

## ESPAGNE - DIVERS

Ensemble comprenant :

Une étoile de chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne) en argent, vermeil et émail (petits éclats) dans un écrin, une étoile d'officier du Ouissam Alaouite du 2<sup>e</sup> type, médaille des U.S. vétérans of Foreign Wars, médaille de Haute-Silésie, médaille des blessés en laiton doré et émail (éclats). 100/150€

52

## GRANDE-BRETAGNE

ORDRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Croix de membre, du 1<sup>er</sup> type.

En argent. Ruban de la division civile.

Poinçon d'orfèvre «SG» de la Maison Garrard et de titre.

65x50 mm - Poids net: 21 g

Dans son écrin de la maison Garrard & Co, joailliers du Roi., marqué «M.B.E.» à l'or.

150/200€

53

## GRANDE-BRETAGNE

ORDRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Croix de membre, du 2<sup>e</sup> type, pour dame.

En argent. Nœud de ruban à agrafe, à titre civil.

65x50 mm - Poids net: 25 g

Dans son écrin «ROYAL MINT», marqué «M.B.E.» à l'or. 150/200€

54

## GRANDE-BRETAGNE

ORDRE DE SAINT MICHEL ET SAINT GEORGES

Étoile de compagnon.

En vermeil et émail (restauration). Longue

cravate à crochets.

67x50 mm - Poids brut: 21 g

T.T.B. Dans son écrin de la Maison SPINK marqué. 400/500€

55

## GRANDE-BRETAGNE

ORDRE ROYAL DE VICTORIA

Croix de commandeur.

En vermeil et émail (petit éclat). Le centre à fond rayonnant. Le revers matriculé «C135»

Cravate à crochet.

Longueur: 58 mm - Poids brut: 24 g

T.T.B.

Avait été présentée comme étant celle du général Gamelin. Elle a toutefois été remise entre mai 1903 et juillet 1904.

250/300€

56

## GRANDE-BRETAGNE

MÉDAILLE DU SERVICE IMPERIAL

En argent et vermeil, au chiffre émaillé du Roi Edouard VII.

Revers gravé «HENRY ATRILL». Ruban à épingle d'attache poinçonnée d'ELKINGTON.

65x56 mm

T.T.B. Dans son écrin de la Maison ELKINGTON & Co LTD marqué IMPERIAL SERVICE MEDAL. 300/400€

57

## GRÈCE

ORDRE DU SAUVEUR

Croix d'officier («chevalier d'or») du 2<sup>e</sup> type.

En vermeil et émail. Ruban.

57x37 mm - Poids brut: 18,2 g

Dans son écrin de la Maison Huguenin Frères & Co à Le Locle (Suisse).

SUP. 80/100€



48



49



50



51



52



53



54



56



57



55



58

58

**GRÈCE**

ORDRE DE GEORGES I<sup>er</sup>

Croix d'officier (« croix d'or »).

En vermeil et émail. Revers à fond lisse, couronne montée à charnière. Ruban.

59x35 mm - Poids brut: 20,9 g

Dans son écrin de la Maison Kelaidis à Athènes. SUP.

*Voir reproduction page précédente*

80/100€

59

**PORTUGAL**

ORDRE DU CHRIST

Ensemble de grand officier d'époque républicaine.

- la croix en vermeil et émail. Fine cravate.

- la plaque en vermeil et émail. Revers à attache basculante.

- la miniature en vermeil.

Dans son écrin de la Maison Frederica Costa aux armes de la République.

T.T.B. à SUP.

300/400€

60

**RUSSIE IMPÉRIALE**

Insigne de l'école d'ingénieur Nicolas de Saint Pétersbourg.

En laiton émaillé (éclats), manque l'écrou et la contre plaque.

Avec étiquette moderne « Décoration ayant appartenu à un officier russe tué par les Bolchéviques ».

50 mm

B.

100/150€

61

**U.R.S.S.**

ORDRE DE LÉNINE

Insigne du 5<sup>e</sup> type, en or, profil en platine.

Ruban sur support métallique.

Revers avec marque de la Monnaie de Leningrad et numéro d'attribution frappé « 205458 ».

47x42 mm - Poids brut: 34 g

T.T.B. à SUP.

1000/1500€

62

**TUNISIE**

ORDRE DU NICHAN IFTIKHAR

Étoile de chevalier en argent et émail, au monogramme de Sidi Ahmed (1929-1942).

Poinçon tête de sanglier.

Ruban avec barrette de port (petites usures).

78x52 mm - Poids brut: 37 g

T.T.B.

Dans une boîte de la maison JONDET. 60/80€

63

**FRANCE**

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE

Croix de chevalier, d'époque Restauration, légèrement réduite.

En or et émail (restaurations d'émail notamment aux centres). Anneau postérieur.

37x35 mm - Poids brut: 7,93 g

T.B. à T.T.B.

600/800€

64

**FRANCE**

Étoile de chevalier de la Légion d'honneur du 1<sup>er</sup> type.

En argent, couronne de feuillages et branches émaillés (éclats, une pointe faussée). Chevalet évidé. Centres en or patiné, au profil de l'Empereur à petite tête à droite sur fond rayonnant.

Ruban ancien.

42x38 mm - Poids brut: 10,7 g

T.B. à T.T.B.

1000/1200€

65

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Aigle d'or du 3<sup>e</sup> type d'époque Premier Empire modifié Restauration.

En or et émail (restauration par rivet en bas de la couronne de feuillages, une griffure à l'émail blanc). Centres au profil d'Henri IV à grosse tête sur fond rayonnant et aux trois fleurs de lys sur fond strié.

Anneau cannelé avec poinçon au coq (1809-1819). Ruban à bouffette, d'époque, décoloré, avec reste de passant d'attache.

60x41 mm - Poids brut: 21 g

T.B.

1000/1500€

66

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Étoile de chevalier d'époque Restauration.

En argent, émail (éclats). Les centres en or émaillé. Chevalet et attache à la couronne modifiés.

Long ruban à liseré blanc avec barrette ajourée à la croix du lys émaillée. Traces de poinçon.

Anneau cannelé.

70x44 mm - Poids brut: 16,5 g

B.

150/200€

67

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Deux étoiles de chevalier d'époque Restauration

- une en réduction en argent, or et émail (restaurations). Ht. : 35 mm

- une miniature en argent, or et émail (manque la fleur de lys de couronne, éclats). Ruban postérieur. Ht: 21 mm

T.B.

80/100€



60



61



59



59



59



62



63



64



65



66



67



67



68



69

68

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Étoile d'officier d'époque Monarchie de Juillet  
en or et émail (petits éclats). Poinçon tête de  
bélier. Anneau cannelé. Ruban à rosette ovoïde  
(usures).

61 x 43 mm - Poids brut: 18,8 g

T.T.B.

*Voir reproduction page précédente*

600/800 €

69

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Étoile d'officier d'époque Second Empire.  
En or et émail (éclats). Poinçon tête d'aigle.  
Anneau lisse. Ruban à rosette ovoïde.

64 x 42 mm - Poids brut: 17,68 g

T.B.

*Voir reproduction page précédente*

500/600 €

70

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Croix de commandeur III<sup>e</sup> République.  
En vermeil et émail. Cravate. Poinçon tête de  
sanglier et d'orfèvre.

84 x 55 mm - Poids brut: 42 g

T.T.B. Dans son écrin Artus Bertrand. 150/200 €

71

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Étoile de chevalier d'époque III<sup>e</sup> République.  
En argent et émail, à filets, feuillages en relief,  
pointes garnies de petits diamants, centres  
en or émaillé en plusieurs parties. Pampille  
poinçonnée.

Ruban.

62 x 43 mm - Poids brut: 25,4 g

T.T.B. (Petits restaurations d'émail vert). 60/80 €

72

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Étoile de chevalier, miniature, d'époque III<sup>e</sup>  
République.

En platine, entièrement sertie sur les branches  
et la couronne de petits diamants et émeraudes.  
Centres en or en deux parties.

26 x 17 mm - Poids brut: 3,2 g

Dans son écrin en maroquin bordeaux (usure)  
avec plaque d'attribution gravée « LE PERSONNEL  
DE LA SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE A SON  
DIRECTEUR LE BARON J DE COINTET BORDEAUX LE 12  
JUILLET 1924 »

T.T.B.

150/200 €

73

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Deux étoiles de chevalier d'époque III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>  
République.

- en argent, vermeil et émail (éclats). Ruban.

Dans sa boîte marquée « CHEVALIER ».

- en métal argenté, métal doré et émail. Ruban.

Dans sa boîte.

T.T.B.

50/60 €

74

**FRANCE**

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Quatre étoiles de chevalier :

- deux de chevalier III<sup>e</sup> République, en argent et  
émail (infimes éclats), centres en or.

- une d'époque III<sup>e</sup> République. Modèle de luxe,  
à couronne en relief et centres en deux parties  
en vermeil.

- une d'époque IV<sup>e</sup> République. En argent,  
vermeil et émail (petits éclats).

Trois écrins dont un de chevalier de la Légion  
d'honneur.

T.T.B.

80/100 €

75

**FRANCE**

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- étoile de chevalier. En argent, émail. Ruban.

Écrin d'Arthus Bertrand. T.T.B. à SUP.

- étoile d'officier. En vermeil et émail. Poinçon de  
la Monnaie. Ruban à rosette. T.T.B. à SUP.

- miniature de chevalier en argent et émail. Dans  
son écrin de la Maison Arthus Bertrand. T.T.B. à  
SUP.

100/150 €

76

**FRANCE**

ORDRE DU MÉRITE COMBATTANT, créé en  
1953.

Étoile de chevalier en bronze argent, doré et  
émail. Ruban.

Dans son écrin de la Maison Arthus Bertrand.

T.T.B. à SUP.

80/100 €

77

**FRANCE**

ORDRE DU MÉRITE DU SANG

Ensemble de trois étoiles, des trois classes,  
chevalier, officier et commandeur.

En métal argenté, métal doré et émail. Rubans  
au modèle. Poinçon de la Maison Arthus  
Bertrand sur la commandeur.

T.T.B. à SUP.

200/300 €



71



72



70



75



75



75



79



77



77



77



76



78



78



78

**FRANCE**

MÉRITE NATIONAL - PRÉPARATION MILITAIRE

Deux insignes :

- médaille d'or, en vermeil. Poinçon tête de sanglier. Poinçon d'orfèvre sur la tranche. Ruban.

- médaille d'argent, en argent. Poinçon tête de sanglier. Poinçon d'orfèvre sur la tranche. Ruban. 55x30 mm

On y joint une médaille d'engagé volontaire, modèle de Rivet non signé, en bronze. Ruban à agrafe

« ENGAGÉ VOLONTAIRE » argentée.

T.T.B.

*Voir reproduction page précédente*

80 / 120 €

79

**MAISON DE LUSIGNAN**

ORDRE DE MÉLUSINE

Croix de chevalier.

En vermeil, le centre en plusieurs parties. Revers uni sans légende.

Anneau lisse.

62x40 mm - Poids brut: 24 g

T.T.B.

*Voir reproduction page précédente*

150 / 200 €

80

**FRANCE**

DÉCORATION DU LYS POUR LA GARDE NATIONALE

En argent, sous couronne, et émail (éclats).

Centres en or émaillé, avers au profil de Louis XVIII signé GALLE et revers à la fleur de lys d'argent.

Anneau cannelé poinçonné au faisceau de lecteur (1809-1819).

Ruban.

50x32 mm

T.B. à T.T.B.

*Voir reproduction page 29*

150 / 200 €

81

**FRANCE**

Croix de fidélité.

En argent à quatre branches pattées, ornées des armes de France. Revers gravé « Donné par le Roi de France en 1815 ». Poinçon tête de sanglier.

36x34 mm - Poids brut: 9,4 g

T.T.B. Fabrication postérieure à la Restauration.

*Voir reproduction page 29*

300 / 400 €

82

**FRANCE**

Petit insigne de vétéran de l'épopée napoléonienne.

En bronze argenté, à l'Aigle. Ruban tricolore.

44x28 mm

T.T.B.

*Voir reproduction page 29*

100 / 150 €

83

**INSIGNE À L'AIGLE**

En argent, sur fond rayonnant, marqué « PROGRESSO ». Fragment de ruban.  
37 x 35 mm  
T.T.B.

*Voir reproduction page 29*

80/100€



84

84

**SOUVENIR DE CRIMÉE**

Médaille de Crimée en argent, par Wyon. Ruban insolé à trois agrafes anglaises « SEBASTOPOL », « ALMA » et « INKERMANN ».

Présenté sur fond de velours avec une paire d'épaulettes d'officier. Corps recouvert de drap blanc, brodé du chiffre 10 surmonté d'une étoile dorée. Boutons plat argentés. Galons et tournantes en passementerie argentée.

Présentés sous verre bombé dans un cadre en bois, sculpté dans un cartouche « BW 1854 ».

22 x 29 cm

500/600€

85

**FRANCE**

Quatre médailles :

- médaille de Sainte-Hélène. En bronze patiné. Ruban.
- médaille de Crimée. En argent. Ruban à agrafe anglaise « SEBASTOPOL ».
- médaille de la Campagne d'Italie par Barre. En argent. Ruban.
- médaille de la Campagne du Mexique, par Barre. En Argent. Ruban usé et restauré.

Présentées encadrées.

*Voir reproduction page 29*

200/250€

86

**ITALIE**

**VALEUR MILITAIRE SARDE**

Médaille de la valeur militaire sarde pour la guerre de Crimée.

En argent, de fabrication sarde, signée F.G., à bélière fil (petite restauration).

Revers marqué « SPEDIZIONE D'ORIENTE 1855-1856 » et gravé « QUESNAY DE BEAUREPAIRE P.A. LIEUT 4<sup>e</sup> VOLTIG GARDE IMP »

Ruban légèrement insolé.

34 mm - Poids net: 18 g

T.T.B.

Philibert Alfred Quesnay de Beaurepaire dit Beaurepaire, né le 2 avril 1830 à Saumur (Maine-et-Loire) et mort le 26 août 1898 à Bourron (Seine-et-Marne) est un peintre et sculpteur français.

Saint Cyrien, il fit une carrière militaire au sein de l'infanterie. Il passe dans la garde impériale en 1856 mais sert au 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie en Crimée, il se signale pour être toute la nuit et la journée du 2 mai dans l'ouvrage enlevé aux Russes. Il est blessé le 2 mai.

Note - Pour la Campagne de Crimée, le gouvernement Sarde ne décerna que 1195 médailles de la Valeur Militaire 800 / 1200€



87

**CADRE COMMÉMORATIF COMPRENANT :**

- une étoile de chevalier de la Légion d'honneur III<sup>e</sup> République, modèle de luxe, à filets. Centres en or en deux parties. Ruban.

- une médaille militaire du 2<sup>e</sup> type. En vermeil et émail. Ruban à agrafe de médaille de Crimée « BALAKLAVA ».

- une médaille de MENTANA, modèle de troupe en maillechort. Ruban.

Encadré sous verre avec au dos traces d'attribution moderne à Eugène FRIEDMANN (1830-1886).

T.T.B. (non décadré).

200 / 300€

88

**ITALIE**

**VALEUR MILITAIRE SARDE**

Médaille de la valeur militaire sarde pour la guerre d'Italie.

En argent, de fabrication sarde, signée F.G., à suspente modifiée à deux anneaux.

Revers marqué « GUERRE D'ITALIE » et gravé « PONDAVEN Mtre FORG – LA BRETAGNE. ».

Ruban légèrement insolé.

34 mm - Poids net: 16 g

T.B. à T.T.B.

Toussaint Marie PONDAVEN (1829-1905), maître forgeron de la Bretagne, puis du Magenta. Chevalier de la Légion d'honneur le 14 août 1866. 150 / 250€

89

**FRANCE**

**MÉDAILLE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE (1859)**

Deux médailles de la Campagne d'Italie, 2<sup>e</sup> type, par Barre. En argent.

- une à couronne en fort relief. Usures à l'av. Bélière olive. Ruban postérieur. 28 mm

- bélière tube - Ruban ancien. 30 mm

Non poinçonnées.

T.T.B.

100 / 150€



80



81



82



83



85



85



85



85



86



89



89



88

90

### EXPÉDITIONS COLONIALES

Deux médailles :

- médaille de Madagascar (1895). En argent. Bélière olive. Poinçon de la Monnaie sur la tranche. Ruban (sale) à agrafe du modèle en argent marquée « 1895 ».

Poids net: 14 g

- médaille de Chine (1900-1901). En argent. Poinçon de la Monnaie sur la tranche. Ruban à agrafe du modèle en argent marquée « 1900-CHINE-1901 ».

Poids net: 16,90 g

T.T.B. 100/150€

91

### MÉDAILLE COLONIALE.

Médaille coloniale du 1<sup>er</sup> type, en argent.

Ruban à agrafe à clapet « ALGERIE » poinçonnée tête de sanglier et de la Maison MERCIER.

Avec son brevet insolé au nom de Jean GROHENS, ex-sergent au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie

A.B.E. 60/80€

92

### FRANCE

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE 1914-1918 par Morlon, modèle à bélière boule. En bronze.

Ruban.

On y joint la miniature du même modèle à agrafe « Engagé volontaire ».

T.T.B. 100/150€

93

### FRANCE

MÉDAILLE INTERALLIÉE

Médaille du modèle Pautot Mattéi.

En bronze à patine claire. Poinçon corne d'abondance BRONZE sur la tranche. Ruban.

Dans sa boîte avec rappel.

SUP. 50/60€

94

### FRANCE

MÉDAILLE INTERALLIÉE

Deux médailles du modèle officiel Morlon.

En bronze. Rubans.

T.T.B. 30/50€

95

### FRANCE

MÉDAILLE DE NAVARIN, commémorative des combats de Champagne 1914-1918.

En bronze. Ruban.

27 mm

T.T.B. 60/80€

96

### FRANCE

MÉDAILLE DE « SOLDAT DE LA MARNE ».

Médaille et sa réduction. En bronze.

Rubans. Hauteur: 44 et 18 mm

T.T.B. à SUP. 60/80€

97

### FRANCE

MÉDAILLE DE L'ARGONNE ET DU VAUQUOIS, par Becker.

En bronze argenté. Modèle à boule.

Ruban.

T.T.B. 60/80€

98

### FRANCE

Médaille « LA FRANCE à ses défenseurs » en argent.

Poinçon « ARGENT » et d'orfèvre sur la tranche.

Revers attribué « EN SOUVENIR DU CAPITAINE

MANCERON COMMANDANT DE LA 4<sup>e</sup> BATTERIE DU 30<sup>e</sup>

D'ARTILLERIE TUE A L'ENNEMI LE 25 JUIN 1917 »

28 mm - Poids net: 12,5 g

Suspente et ruban postérieurs.

SUP.

André Pierre Alfred MANCERON. Polytechnicien, mort des suites de ses blessures le 25 juin 1917 à Guyencourt dans l'Aisne.

« Le capitaine Manceron, qui commandait provisoirement le 2<sup>e</sup> groupe, est mortellement blessé en se rendant par les tranchées d'une batterie à l'autre pour juger des dégâts et encourager son personnel. D'un esprit distingué, d'une conscience scrupuleuse, il est resté un modèle au 2<sup>e</sup> groupe et n'y sera pas oublié. » d'après l'historique régimentaire.

100/150€

99

### FRANCE

DÉCORÉS AU PÉRIL DE LEUR VIE

Décoration faite à partie d'une légion d'honneur,

à centres ornés d'une étoile et de la tête de

mort. En métal argenté et émail. Ruban.

Petits éclats et usures.

On joint une épingle de cravate de l'association.

100/150€



90



90



91



92



92



93



93



94



94



96



96



95



97



101



98



99



101

100

**SOCIÉTÉS DE LA CROIX ROUGE ET DIVERS :**

- trois rappels de décoration.
  - un insigne émaillé à la Croix rouge.
  - médaille en bronze de la S.S.B.M, attribuée au Docteur WELTER médecin du comité de Metz par la S.S.B.M. reconnaissante en 1936. 48 mm
  - médaille de L'U.F.F. en bronze argenté, matriculé « 1815 » et monogrammé au dos. Ruban à la croix rouge à agrafe « PARIS ».
  - médaille de l'A.D.F. « 1879-1929 » en bronze; Ruban à la Croix rouge.
  - médaille de l'U.F.F. en bronze.
- T.T.B. 100/150€

101

**ENSEMBLE DE DÉCORATIONS COMPRENANT :**

- Médaille U.S. « LÉGION of MERIT » en bronze doré et émail. Revers attribué « ANDRE GROS ». Ruban à attache numérotée « 7325 ».
  - Commémorative 39-45. Bronze. Ruban à agrafe « FRANCE » et « GRANDE-BRETAGNE ».
  - Barrette de neuf miniatures : Croix de guerre 39-45 (coup), croix du combattant volontaire, croix du combattant, Ordre d'Orange Nassau (Commandeur), Ordre de Léopold de Belgique (Manque le revers, on y joint une seconde miniature de commandeur), Médaille de la France Libre, Médaille U.S., Ordre du Ouissam Alaouite (Commandeur), Ordre du Million d'éléphants et du Parasol blanc.
- T.B. 150/200€

102

**MAISON LUCIEN GRAFF**

- Ensemble de récompenses et médailles obtenues par la Maison LUCIEN GRAFF
- trois insignes en laiton doré émaillé « HONNEUR AU MÉRITE PARIS »; « EXPOSITION GENERALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE PARIS 1929 », « ÉCONOMIE DOMESTIQUE – ALIMENTATION ».
  - trois insignes de concours.
  - ensemble de dix demi-médailles « Exposition des progrès Paris 1928 », « Exposition du confort moderne », « Exposition du bien-être », économie du mérite alimentation ».
- Présenté sur fond de velours avec décor à l'or.  
54x45 cm
- B.E. 200/300€

103

**FRANCE**

**MÉDAILLE MILITAIRE**

- Médaille militaire d'époque IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République, fabrication de joaillerie. Vermeil et émail. Le centre en plusieurs parties. Poinçon d'orfèvre AUBERT et tête de sanglier.
- SUP. 40/60€

104

**ENSEMBLE DE 24 MÉDAILLES COMPRENANT :**

- six médailles du travail en argent, et vermeil. Attribuées à deux membres d'une même famille.
  - trois croix du combattant, en bronze doré.
  - deux croix de la valeur militaire en bronze. Rubans à une étoile ; deux étoiles et une palme.
  - médaille de la Fidélité française. En bronze. Ruban à agrafe « Fidélité ».
  - trois « croix du Djebel » en bronze et émail.
  - une médaille commémorative des opérations en A.F.N. En bronze.
  - neuf médailles diverses, Mulhouse, U.N.P., U.N.C., confédération des anciens combattants européens.
- On y joint deux motifs aux armes de France, muraux de décoration. 120/150€

105

**MÉDAILLES DES ASSURANCES SOCIALES**

- Ensemble de huit pièces :
- trois de rang bronze, une attribuée à A. JACOB et une à M. Pierre THOURIAUD 1928.
- On y joint une miniature.
- deux de rang argent, dont une en argent.
- On y joint une miniature.
- une de rang or. Bronze doré. Ruban à rosette.
- Rubans. 50/60€

106

**MÉDAILLE D'HONNEUR DES CHEMINS DE FER**

- Fort ensemble de treize médailles d'honneur des chemins de Fer comprenant :
- deux médailles argent du 1<sup>er</sup> type, attribuées (1923-1939). En argent et bronze argenté. Poinçons de la Monnaie. Rubans à agrafes à la locomotive.
  - deux médailles du 2<sup>e</sup> type, une argent et une vermeil, attribuées (1943, 1949). Bronze argenté et doré. Poinçons de la Monnaie. Rubans.
  - trois médailles du 3<sup>e</sup> type, une argent et deux vermeil, attribuées (1953, 1960, 1961). Bronze argenté et doré. Poinçons de la Monnaie. Rubans.
  - trois médailles du 4<sup>e</sup> type, une argent, une vermeil et une or, deux attribuées (2001). Bronze argenté et doré. Poinçons de la Monnaie. Rubans.
  - trois médailles du 4<sup>e</sup> type, une argent, une vermeil et une grand or, attribuées (2001 et 2003). Bronze argenté et doré. Poinçons de la Monnaie. Rubans. 60/80€

107  
**MÉDAILLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES**  
Ensemble de quatre médailles des collectivités territoriales:  
- deux du 1<sup>er</sup> modèle. En argent et vermeil.  
- deux du 3<sup>e</sup> type. En bronze doré et argenté.  
T.T.B. 30/50€

108  
**MÉDAILLE D'HONNEUR POUR ACTES DE COURAGE ET DÉVOUEMENT**  
Trois médailles du ministère de l'Intérieur par Coudray, en bronze, argent et vermeil. Poinçons de la Monnaie. Rubans postérieurs au modèle.  
T.T.B.  
On y joint un modèle en bronze doré, et un modèle en argent par Roty (13,2g). T.T.B.  
60/80€

109  
**FAMILLE FRANÇAISE**  
Ensemble de huit médailles:  
- trois du 1<sup>er</sup> type, rangs bronze, argent, et or. En bronze, bronze argenté et bronze doré. Rubans (deux à rosette).  
- une du 2<sup>e</sup> type, rang argent. En bronze argenté. Poinçon de la Monnaie. Ruban à rosette.  
- deux du 3<sup>e</sup> type et 4<sup>e</sup> type, rangs bronze et or. En bronze et bronze doré. Poinçons de la Monnaie. Rubans.  
- deux du 5<sup>e</sup> type, rangs argent et or. En argent et vermeil. Poinçons de la Monnaie.  
100/150€

110  
**MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA MARINE MARCHANDE**  
Ensemble de trois médailles:  
- une du premier modèle en argent, attribuée à «I. ISNARD LOUIS CAPITAIN AU LONG COURS 1907», poinçon de la Monnaie de Paris  
- une du deuxième modèle en bronze argenté, attribuée à «MAFFEI N. 1929»  
- une du troisième modèle en bronze argenté, attribuée à «J. BAZIN 1933», poinçon de la Monnaie de Paris. 27 mm Rubans tricolore à l'ancre. T.T.B.

**Provenance :**  
Ancienne collection Démogé. 60/80€

111  
**MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA MARINE MARCHANDE**  
Ensemble de quatre médailles:  
- deux du 1<sup>er</sup> type, en argent, une attribuée à «H.J. REBOUL 1908», une à «Laurent Arsène COUILLET Matelot 1906»  
- deux du 3<sup>e</sup> type, une en bronze argenté non attribuée, une en argent attribuée à «A. CAPONE (1961)».  
Rubans à l'ancre. T.T.B. 60/80€

112  
**MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA MARINE MARCHANDE**  
Ensemble de trois médailles:  
- une du premier modèle, argentée, attribuée à «CHIRIS S 1919»  
- une du deuxième modèle en bronze argenté, attribuée à «BALLAN J 1931»  
- une du troisième modèle en argent, non attribuée, poinçon de la Monnaie de Paris. 27 mm. Rubans tricolores à l'ancre. T.T.B.  
80/100€

113  
**MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA MUTUALITÉ**  
Ensemble de neuf médailles:  
- une de vermeil du 5<sup>e</sup> type en bronze doré. Poinçon de la Monnaie.  
- deux d'argent, une du 4<sup>e</sup> type attribuée à Wladimir MEUNIER (1906), une du 5<sup>e</sup> type attribuée à Léon BROISSEAU (1929). En argent. Poinçons de la Monnaie de Paris. Rubans. On y joint deux miniatures des deux types.  
- deux de bronze, une du 4<sup>e</sup> type attribuée à Édouard RIMET (1903), une du 5<sup>e</sup> type attribuée à Michel FABREGUE (1928). En bronze. Poinçons de la Monnaie de Paris.  
On y joint deux miniatures du 5<sup>e</sup> type. Rubans.  
T.T.B. et SUP. 60/80€

114  
**MÉDAILLE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE**  
Ensemble de quatre médailles:  
- deux de rang bronze, en bronze.  
- une de rang argent, en argent. Poinçon tête de sanglier. Poids net: 23g  
- une de rang or, en vermeil. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre. Poids net: 26g. Ruban à rosette. Attribuée à «A. JOUFFROY 1925».  
60/80€

115

### **MÉDAILLE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE**

Ensemble de six médailles :

- une de rang bronze, en bronze. Attribuée à « Paul VALLE ». Avec miniature en bronze.

- un de rang argent, en bronze argenté.

Attribuée à « C. BENARD ». Poinçon d'orfèvre.

Avec miniature en argent.

- un de rang or, en vermeil. Poinçon d'orfèvre.

Poids net: 25 g. Ruban à rosette. Attribuée à « A. BESNAULT ». Avec miniature. Rubans.

80/100€

116

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS**

Ensemble de cinq médailles du 1<sup>er</sup> type par Roty.

En argent, non attribuées. Poinçons de la Monnaie sur la tranche.

T.T.B.

80/120€

117

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS**

Ensemble de trois médailles, deux du 2<sup>e</sup> type par Roty, une de type 3 par Bazor.

En argent, non attribuées. Poinçons de la Monnaie.

T.T.B.

50/80€

118

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS**

Ensemble de quatre médailles de type 3 par Bazor.

- trois modèles vermeil. Poinçons de la Monnaie. Rubans dont un à rosette.

- un modèle or, en vermeil. Poinçon de la Monnaie.

T.T.B.

80/100€

119

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES**

Médaille d'argent (depuis 1962) par Ponscarme, attribuée à « M. DAUPLAN A. 1963 », en argent, poinçon de la monnaie de Paris, ruban. 27 mm

T.T.B.

60/80€

120

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES**

Quatre médailles :

- modèle du ministère de la Guerre en argent. Poinçon de la Monnaie. Non attribuée.

- modèle du ministère de la Guerre en bronze.

Poinçon de la Monnaie. Attribuée à « Melle JC MERLE ». Dans son écrin nominatif du ministère de la Guerre.

- modèle du ministère de la Défense en bronze. Poinçon de la Monnaie. Non attribuée.

- modèle du ministère des Armées en bronze.

Poinçon de la Monnaie. Attribuée à « A. LEBLANC 1975 ». Dans son écrin nominatif. Rubans.

T.T.B. à SUP.

60/80€

121

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Deux médailles d'honneur du travail du ministère de la Guerre, au nom de G.A JUBERT.

- Bronze. En bronze, attribuée en 1920. Dans son écrin nominatif et daté. Fabrication de la Monnaie de Paris.

- Argent. En argent, attribuée en 1924. Dans son écrin nominatif et daté. Fabrication de la Monnaie de Paris.

T.T.B. à SUP.

60/80€

122

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Trois médailles d'honneur du travail du ministère de la Guerre attribuées à J. LEGRAND (1951, 1955, 1957). Une en bronze, une en argent et une en vermeil. Poinçons de la Monnaie. Rubans. T.T.B. à SUP.

30/50€

123

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Ensemble de cinq médailles d'honneur du travail des ministères de la Guerre (1919, 1969 et 1972) et de la Défense (modèle air, non attribuée et terre, 1978).

Trois en bronze et deux en argent poinçonnées de la Monnaie de Paris.

T.T.B.

60/80€

124

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Ensemble de six médailles d'honneur du travail : - ministère travail et sécurité sociale. En vermeil. Attribuée (1965). Ruban à rosette.

- ministère travail et prévoyance sociale. En argent. Attribuée (1926). Ruban.

- commerce et industrie. En vermeil. Attribuée (1946). Ruban à rosette.

- affaires sociales. En vermeil. Attribuée (1969). Ruban à rosette.

- affaires sociales. En argent. Attribuée (1972). Ruban.

- ministère du travail. En vermeil. Attribuée (1985). Ruban.

40/60€

125

### **MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Deux médailles :

- médaille d'honneur du travail du personnel civil du ministère de la Marine. En argent, attribuée à « G. GRANDMONTAGNE (1911) ». Poinçon de la Monnaie.

- médaille d'honneur du travail du personnel civil du ministère de la Défense (Marine). En argent, attribuée à G. ABERT (1983). Poinçon de la Monnaie. Ruban à l'ancre. 60/80€

126

### LE SOUVENIR FRANÇAIS

Belle réunion de quatre insignes:

- une médaille en vermeil du 1<sup>er</sup> type, attribuée à « NEYRET (Maire) 1916 ». Poinçon tête de sanglier. Ruban à croix noire et nœud.

- une médaille en argent du 1<sup>er</sup> type. Poinçon de la Monnaie sur la tranche. Ruban à nœud.

- une médaille en bronze du 1<sup>er</sup> type, attribuée à « Mme BECHACQ 1918 ». Poinçon de la Monnaie sur la tranche. Ruban.

- insigne de président de comité, en métal argenté et émaillé. 80/100€

127

### LE SOUVENIR FRANÇAIS

Belle réunion de cinq insignes:

- une médaille or en vermeil du 1<sup>er</sup> type. Poinçon tête de sanglier. Ruban à croix noire et rosette, avec agrafe dorée SF.

- une médaille en vermeil du 1<sup>er</sup> type. Poinçon tête de sanglier. Ruban.

- une médaille en argent du 1<sup>er</sup> type, attribuée au « Capitaine SENNE Président 6 juin 1897 ». Poinçon de la Monnaie sur la tranche. Ruban à croix noire et nœud.

- une médaille or en bronze doré, du 2<sup>e</sup> type. Ruban à croix noire et rosette. Poinçon du fabricant au revers.

- une médaille en bronze, du 2<sup>e</sup> type. Ruban. Poinçon du fabricant au revers. 80/100€

128

### PRIX DE TIR

Belle médaille de prix de tir de la Chevalerie de Chassagne, en argent. Gravée sur une face CHEVALERIE DE CHASSAGNE et d'un trophée de fusil surmonté d'un aigle. Revers gravé « Au vainqueur » et étoile de David.

41 x 34 cm

A.B.E. Époque Second Empire (1870). 60/80€

129

### PRIX DE TIR

Médaille Prix de tir du 98<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale (Montluçon).

En métal argenté. Ruban. 51 mm

Dans son écrin.

T.T.B. 40/50€

130

### PRIX DE TIR

Deux médailles:

- médaille de la Société de Tir de Laon. En argent. Poinçon tête de sanglier. Cravate

galonnée d'argent. 45 mm - Poids net: 42 g. T.T.B.

- médaille de la Société de Tir de Fécamp. En vermeil. Poinçon tête de sanglier. Gravée au dos « FECAMP 1884 ». Cravate galonnée d'or. 45 mm - Poids net: 42 g. T.T.B. 60/80€

131

### SOCIÉTÉ DE TIR D'ALGER

Ensemble de deux pièces relatives à la société de tir:

- insigne de membre du 1<sup>er</sup> modèle (avant 1877).

En métal argenté. Ruban avec bouton.

- insigne de membre du 2<sup>e</sup> modèle (après 1877).

En métal argenté. Ruban. 150/200€

132

### SOCIÉTÉ DE TIR

Cinq médailles:

Médaille de la société de Sétif, Société de tir

de Constantine en argent, Société de tir de

Besançon, Insigne de distinction de la société

neufchateloise de tir, insigne argenté du Stand

Thouarsais. 100/150€

133

### SOCIÉTÉ DE TIR

Ensemble de quatre médailles en bronze et bronze doré:

- médaille d'honneur de la société nationale de tir des communes de France. Dorée.

- médaille pour le championnat de 1892 de la société nationale de tir des communes de France. Dorée.

- médaille pour le championnat de 1896 de la société nationale de tir des communes de France.

- médaille de la société de tir du 36<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale.

T.T.B. 80/120€

134

### SOCIÉTÉ DE TIR

Quatre médailles:

Médaille de la Fédération des sociétés de tir à l'arc de Roubaix, attribuée à Jean LECONTE pour 32 années de présence (1937), en

bronze, médaille de société de tir en bronze

argenté, poinçon de la Monnaie, médailles des

compagnies de tir à l'arc, à l'arbalète, en bronze,

médaille de l'union des sociétés de tir de France attribuée à « N ALLARD », vétéran du tir (1896).

Rubans. 50/60€

135

### CONFRÉRIE

Insigne de la compagnie de Mousquetaires

d'Armagnac. En bronze doré et émaillé. Longue cravate en soie moirée. 77 mm

T.T.B. à SUP. 30/50€

## MÉDAILLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

---

### Bibliographie de référence :

L. Bramsen, *Médailleur Napoléon Le Grand, ou description des médailles, clichés, repoussés et médailles-décorations relatives aux affaires de la France pendant le Consulat et l'Empire*, Copenhague, Gyldendal, 1904-1907.

136

### CAMPAGNE D'ITALIE

Deux médailles :

- « VOILA SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX (1796) BUONAPARTE GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMÉE D'ITALIE »

Rare médaille en bronze argenté (manque l'argenture à l'avant). 40 mm

T.B. à T.T.B.

Ref: Hennin 766.

- « Reddition de Mantoue », par LAVY. En bronze patiné. 41 mm

T.B. à T.T.B.

Ref: Hennin 783.

200/250€

137

### CAMPAGNE D'ITALIE

Deux médailles :

-« PASSAGE DU PO DE L'ADDA ET DU MINCIO, L'AN 4 ».

En bronze à patine claire.

43 mm. T.T.B.

Ref: Hennin 737

-« A SON NOM ROME TREMBLE ENCORE / LE GENERAL BUONAPARTE ». En bronze patiné.

30 mm. T.T.B.

150/200€

138

### CAMPAGNE D'ITALIE

Deux médailles :

- « BATAILLE DE MILLESIMO. COMBAT DE DEGO / LE PEUPLE FRANÇAIS A L'ARMÉE D'ITALIE ». Bronze patiné. 44 mm. T.T.B.

Ref: Hennin 734

- « BATAILLE DE CASTIGLIONE. COMBAT DE PESCHERA / A L'ARMÉE D'ITALIE ». Bronze à patine claire. 44 mm. T.T.B.

Ref: Hennin 744

150/200€

139

### EXPÉDITION D'ÉGYPTE

Deux médailles :

- « BONAPARTE LIBÉRATEUR DE L'ÉGYPTE / LE HÉROS RENDU A SA PATRIE ». Bronze patiné. 31 mm. T.T.B.

Ref: Hennin 922

- « L'ÉGYPTE CONQUISE ». Bronze à patine foncée.

48 mm. T.B. à T.T.B.

150/200€

140

### CONSULAT

Trois médailles :

« Bonaparte 1<sup>er</sup> consul, Victoire de Marengo et passage du Saint-Bernard 1800 », par MONTAGNY d'après ANDRIEU. En bronze patiné. 60 mm. SUP.

Ref: Bramsen 33.

- « Paix de Lunéville, bonheur au continent. », par DROZE An IX.

En bronze patiné. 55 mm. T.T.B.

Ref: Bramsen 106.

- « Bataille de Marengo - L'armée française passe le St Bernard », par DUBOIS et DENON. En bronze patiné. 40 mm. T.T.B. à SUP.

Ref: Bramsen 37.

200/300€

141

### CONSULAT

Deux médailles « A la Fidélité » par Andrieu :

- en bronze patiné. Diam: 52 mm. T.T.B.

Ref: Bramsen 282.

- en bronze patiné. Diam: 38 mm. T.B.

Ref: Bramsen 281.

Ces médailles auraient été produites pour récompenser les chefs amérindiens. 150/200€

142

### CONSULAT

Trois médailles :

- « LE CORPS LEGISLATIF AUX CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, PAIX / INTÉRIEURE / PAIX EXTÉRIEURE », avers aux profils des trois consuls par JEUFFROY. En bronze patiné. Diam: 65 mm. T.T.B.

Ref: Bramsen 218

- « LA VILLE DE LILLE AU PREMIER CONSUL / AMOUR, FIDÉLITÉ, RECONNOISSANCE », avers au profil du Premier Consul. 50 mm. T.T.B.

Ref: Bramsen 263.

- « Bonaparte premier consul de la République française, pacificateur, vengeur de la France, 1801 ». En bronze patiné (usures).

41 mm. T.B. (Usures).

Ref: Bramsen 116.

200/300€

143

### CONSULAT

Trois médailles :

- « Bonaparte 1<sup>er</sup> consul, Victoire de Marengo et passage du Saint-Bernard 1800 », par MONTAGNY d'après ANDRIEU. En bronze patiné. 60mm. T.T.B.  
Ref: Bramsen 32.

- « CAMBACERES 2<sup>e</sup> CONSUL ». Frappe uniface en étain estampé. 44mm. T.T.B.

Ref: Bramsen 229.

- « La Bataille de Marengo », par BRENET et AUGUSTE. Bonze patiné. 48mm. T.T.B.

Ref: Bramsen 38. 100/150€

144

### LE CONSULAT

Deux médailles :

- par AUGUSTE et BRENET.

Avers au profil du Premier Consul. Légende

« BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉP.  
FRANÇ<sup>e</sup>/BATAILLE DE MARENGO/25 ET 26  
PRAIRIAL/AN 8 »

Revers :

« LE PREMIER CONSUL/COMMANDANT/L'ARMÉE  
DE RÉSERVE/EN PERSONNE:/ENFANS/RAPPELEZ-  
VOUS/QUE MON HABITUDE EST/DE COUCHER SUR LE  
CHAMP/DE BATAILLE. »

En bronze patiné.

Petites usures.

49mm

- Avènement au Consulat par PETIT.

Avers au profil de Bonaparte Premier Consul.

Revers « AVENEMENT AU CONSULAT/XVIII BRUMAIRE  
AN VIII/DE LA REP.E FRAN.CE »

Poinçon CUIVRE et main indicatrice de la Monnaie de Paris.

49mm

Ref. : Bramsen 13 et Bramsen 38. 100/150€

145

### PREMIÈRE PIERRE DE LA COLONNE NATIONALE (1800)

Médaille en bronze par DUVIVER.

52mm

Avers au profil de Bonaparte et légende

« BONAPARTE PREMIER CONSUL/« CAMBACÉRÈS  
SECOND CONSUL/LE BRUN TROISME. CONSUL/DE LA  
RÉPUBLIQUE/FRANÇAISE »

Au revers « LE PEUPLE FRANÇAIS À SES DÉFENSEURS » ;

au revers dans le champ : « PREMIÈRE PIERRE/DE  
LA COLONNE NATIONL. (SIC)/POSÉE PAR/LUCIEN  
BONAPARTE/MINISTRE DE L'INTÉRIEUR/25 MESSIDOR  
AN 8/14 JUILLET 1800 ».

Petit défaut à une lettre au revers.

Ref. : Bramsen 63. 60/80€

146

### PAIX DE LUNÉVILLE (1801)

Médaille en étain.

40mm

Avers représentant Bonaparte et Georges III échangeant un rameau d'olivier.

Revers à l'allégorie de la prospérité.

80/100€

147

### LYON – CONSULAT

Deux médailles de la Paix générale :

47mm

Avers commun au profil du Premier Consul

A BONAPARTE PAIX GENERALE. AN III. DE SON  
CONSULAT.

À l'exergue : XVIII. BRUM. AN X./CAMBACERES IID  
CONSUL/LEBRUN III: CONSUL./CHAPTAL MINISTRE/DE  
L'INTER. »

- une en bronze patiné relative à l'écroulement  
d'une maison rue Gourguillon à Lyon, 19  
vendémiaire anX(10 octobre 1801)

LA VILLE/DE LYON AUX CIT./VINCENT. MACON/ET

BELEY. CHARPENTIER/POUR AVOIR SIGNALE/LEUR

COURAGE/LE XIX. VEND. AN X./LORS DE

L'ECROULEMENT/RUE GOURGUILLON./-/NAJAC

CONSR D'ETAT,/PREFET./BERNARD CHARPIEUX/SAINT,

PARENT,/MAIRES. ». Défauts de frappe.

- une en argent à revers « IL A

CONQUIS/LA PAIX:/RESTAURE/LE

COMMERCE,/L'AGRIC. ET LES ARTS/AU NOM DES

LYONNOIS/RECONNOISSANS./NAJAC, CONSEILER

D'ETAT/PREFET. » Fortes usures.

Ref. : Bramsen 166 et Bramsen 167.

100/150€

148

### PAIX D'AMIENS

Médaille anglaise en cuivre patiné.

Avers au buste de Bonaparte à l'antique avec

légende « INSCRIBED TO NAPOLEON BONAPARTE BY  
D. ECCLESTON LANCASTER »

Revers à la mappemonde et légende « HE GAVE  
TO FRANCE LIBERTY TO THE WORLD PEACE/MDCCCII »

56mm

Petit défaut au revers, une tache verte à l'avers.

T.T.B.

Ref. : Bramsen 242.

80/100€

149

**DEUX MÉDAILLES EN BRONZE PATINÉ.**

- Rare médaille commémorative de La Tour d'Auvergne par Gavedell Geanny  
Avers: « LA TOUR D'Auvergne PREMIER GRENADEUR DE FRANCE ».

Revers: « A/LA TOUR D'Auvergne/AUX SOLDATS FRANÇAIS/MORTS/AU CHAMP D'HONNEUR/NE A CARHAIX EN 1743/MORT EN 1800 ».

40 mm

- Médaille commémorative du Général Hoche par GAYRARD.

Avers « LAZARE/HOCHÉ » au profil en uniforme du général.

Revers: « NÉ/A VERSAILLES/EN M. DCC.

LXVIII./MORT/EN M. DCC. XCVII./-/GALERIE MÉTALLIQUE/DES GRANDS HOMMES

FRANÇAIS/-/1821 »

40 mm

Ref.: Bramsen 2138

100/150€

150

**FESTIVITÉS A PARIS POUR LE COURONNEMENT DE NAPOLEON I<sup>er</sup>**

Grande médaille en bronze patiné.

Avers par Galle au profil de l'Empereur lauré à légende « NEAPOLIO IMPERATOR »

Revers par Prudhon et Jeuffroy à la ville de Paris félicitant l'Empereur habillé à la Romaine.

Marqué « TUTELA PRAESENS » et « EPULUM SOLLEMNE/IMPERATORIS IN CURIA/URBANA. FRIM. A. XIII »

66 mm

T.B. à T.T.B. (petites usures).

Ref.: Bramsen 358

80/100€

151

**« PANONNIA SUBACTA »**

Napoléon recevant les maires de Paris

Épreuve en étain, uniface.

Diam: 66 mm

T.T.B.

Ref.: Bramsen 453

30/50€

152

**LA GRANDE ARMÉE**

Trois médailles en bronze patiné:

- médaille de l'allocution du Pont de LECH (1804) par Denon et Andrieu. Avers au profil de Napoléon I<sup>er</sup>. Revers avec légende « ALLOCUTION A L'ARMÉE/L'ARMÉE FAIT SERMENT DE VAINCRE/XII OCTOBRE MDCCCV »

40 mm

- médaille de la capitulation d'ULM et MEMMINGEN (1805) par DENON, DROZ et AJLLEY. Revers à légende « XVII. OCTOBRE. MDCCCV/CAPITULATION/D'ULM ET DE MEMMINGEN/LX MILLE PRISONNIERS »

40 mm

- médaille commémorant la distribution de croix de la Légion d'Honneur au camp de Boulogne-sur-Mer en 1804 par Denon Jalley et Jeuffroy.

Avers à légende « HONNEUR LÉGIONNAIRE AUX BRAVES DE L'ARMÉE/A BOULOGNE LE XXVIII THERM. AN XII. XVI AOUT MDCCCIV » Revers avec vue de la disposition des Corps d'armée à l'occasion du serment prêté à l'Empereur et légende.

Poinçon « BRONZE » à la corne d'abondance sur la tranche.

40 mm

Ref.: Bramsen 318, Bramsen 432 et Bramsen 433  
200/300€

153

**MÉDAILLE NAPOLEON ROI D'ITALIE (1805), D'APRÈS DENON ET ANDRIEU.**

En bronze patiné.

Diam: 40 mm

Avers au profil de Napoléon I<sup>er</sup> à droite à l'antique « NAPOLEON EMPEREUR ».

Revers à la couronne des Lombards.

T.T.B.

Ref.: Bramsen 418

50/60€

154

**FAMILLE IMPÉRIALE**

Deux médailles:

- profil du Joachim Napoléon roi des Deux Siciles  
En bronze patiné. 40mm. T.T.B. à SUP.

Ref: Bramsen 1296.

- médaille aux profils de Felix BACHIOCHI et d'Elisa Bonaparte par SANTARELLI. En bronze patiné. 40 mm

Ref: Bramsen 838

200/300€

155

### FAMILLE IMPÉRIALE

Trois médailles :

- « EUGENE NAPOLEON VICE-ROI D'ITALIE/ANNIVERSAIRE DE MARENGO ET FRIEDLAND », par DEPAULIS. Bronze patiné (usures). 40 mm  
Ref: Bramsen 858
- « NAPOLEON FJC ROI DE ROME/PROCLAME EMPEREUR DES FRANÇAIS LE 23 JUIN 1815 », en cuivre argenté. 25 mm  
Ref: Bramsen 1667.
- « IOS NAPOLEO HISPANIAR ET INDIAR REX CATHOL/ORBE MEO », en bronze patiné. T.B. à T.T.B. 42 mm  
Ref: Bramsen 722

200/300€

156

### FAMILLE IMPÉRIALE.

Trois médailles :

- médaille de mariage aux profils de Napoléon I<sup>er</sup> et Joséphine, en argent, par BRENET. 33 mm. T.B. à T.T.B.
- frappe en cuivre estampé au profil de Joseph Napoléon Roi d'Espagne. 48 mm. SUP.  
Ref: Bramsen 724
- médaille commémorative au profil de l'Impératrice Joséphine par VIEUXMAIRE. 24 mm.  
T.T.B.

80/100€

157

### MARÉCHAUX D'EMPIRE

Trois médailles :

- « Le Maréchal MASSENA » par GATTEAUX. En bronze patiné. Diam: 40 mm. T.T.B.  
Ref: Bramsen 1862
- « Le Maréchal MASSENA » par BARRE. En bronze patiné. Diam: 40 mm. T.T.B.  
Ref: Bramsen 1789
- « Le Maréchal Augereau » par CAUNOIS. En bronze patiné. Diam: 40 mm. T.T.B.  
Ref: Bramsen 1782

150/200€

158

### MARÉCHAUX D'EMPIRE

Trois médailles :

- « Le Maréchal OUDINOT » par DIEUDONNE. En bronze patiné. Diam: 40 mm. T.B.  
Ref: Bramsen 1053
- « Le Maréchal LANNES » par LEFEBURE. En bronze patiné. Diam: 40 mm. T.B.  
Ref: Bramsen 853.
- « Le Maréchal SUCHET » par PEUVRIER. En bronze patiné. Diam: 50 mm. T.T.B.  
Ref: Bramsen 1884

150/200€

159

### ILE D'ELBE – CONGRÈS DE VIENNE

Deux médailles en bronze patiné :

- médaille « Séjour à l'île d'Elbe » par DROZ et DENON.  
Avers au profil de Napoléon en uniforme et légende « NAPOLEON EMP ET ROI ». Revers à une allégorie drapée, un aigle à ses côtés au bord de la mer.  
Diam: 40 mm
- médaille « Declaration of the congress of Vienna » par MUDIE.  
Avers à légende « DECLARATION. OF THE CONGRESS OF VIENNA/XIII MARCH » et revers à l'Aigle s'envolant de l'île d'Elbe. »  
Ref.: Bramsen 1583 et Bramsen 1597

100/150€19918\_16

160

### MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU DUC D'ENGHIEN, PAR GATTEAUX.

En bronze patiné.

Diam: 40 mm

- Avers au profil du Duc à gauche.
- Revers au cheval près d'une tente et écu aux armes, légende PERIIT HEROS.
- T.T.B.

Ref.: Bramsen 293

40/60€

161

### AGEN

Croix de chanoine de la cathédrale d'Agen, du 2<sup>e</sup> modèle, en argent et émail (éclats principalement aux centres). Centres aux portraits de saint Caprais et de saint Etienne. Bélière boule poinçonnée.

81 mm - Poids brut: 45g

B. (manque les motifs entre les branches).

150/200€

162

### AIRE ET DAX

Croix de chanoine du chapitre de la cathédrale de Aire et Dax, en vermeil et émail. Les centres au profil de Pie IX et de St Vincent de Paul au pied de Notre Dame de Buglose. Restes de poinçon d'orfèvre de Gallice et poinçon au crabe.

88x80 mm - Poids brut: 78g

T.T.B. à SUP.

200/300€

163

### AIX EN PROVENCE

Croix du chapitre d'Aix en Provence.

En vermeil ciselé et émail (infime éclat à la légende). Avers au buste de Pie IX, revers à l'Immaculé conception.

Poinçon tête de sanglier. Avec son sautoir (coupé) à trois boutons brodés.

Diam.: 68 mm - Poids brut: 62g

T.T.B.

300/400€

164

### ANGOULÊME

Croix de chanoine du chapitre d'Angoulême en vermeil et émail. Les centres ornés de saint Pierre et de saint Ausone. Poinçons tête de sanglier et d'orfèvre Poussielgue.

80x75 mm - Poids brut: 77g

T.T.B. à SUP.

200/300€

165

### AUCH

Croix de chanoine du chapitre de Auch en vermeil et émail. Le centre orné de Notre Dame couronnée et du buste du pape Léon XIII. Anneau poinçonné tête de sanglier et d'orfèvre Poussielgue.

80x85 mm - Poids brut: 71g

T.T.B. à SUP.

200/300€

166

### BEAUVAIS

Croix de chanoine du chapitre de Beauvais.

En vermeil et émail (infime restauration au centre et infimes éclats).

76x75 mm - Poids brut: 52g

T.T.B.

200/300€

167

### BESANCON

Croix de chanoine du chapitre de Besançon.

En vermeil émaillé (petit défaut). Poinçon tête de sanglier. Centres peints de saint Louis, saint Jean évangéliste et saint Etienne. Légendes en or émaillé.

78 mm - Poids brut: 66g

T.T.B. à SUP.

300/400€

168

### BOURGES

Croix de chanoine du chapitre de Bourges.

En vermeil, or et émail (éclats à la légende).

Poinçon tête de sanglier.

Centres au profil de Pie IX et de saint Etienne en pied tenant une palme.

81x62 mm - Poids brut: 40g

On y joint la photo d'un chanoine portant la croix du chapitre.

T.B. à T.T.B.

300/400€



161



162



164



165



163



166



167



168



169

**CHALONS**

Croix de chapitre de Chalons en vermeil et émail (éclats, restaurations, manques deux pointes). Les centres en or avec poinçon tête de sanglier. Avec son sautoir en moire rouge bordé de deux gallons blancs fermant par deux boutons de pression.

77x70mm – Poids brut: 63g

B. à T.B.

200/300€

170

**COUTANCES**

Croix de chanoine du chapitre de Coutances. En argent et émail. Centres à la Vierge à l'enfant et saint Michel.

Poinçon tête de sanglier, trace de poinçon d'orfèvre.

78x74mm - Poids brut: 78g

SUP.

300/400€

171

**LA ROCHELLE**

Croix du chapitre de La Rochelle. En vermeil (légèrement oxydé). Centres en or émaillé orné à l'avert d'un motif représentant saint Eutrope.

Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Biais.

Anneau fixe.

85x73mm - Poids brut: 44g

T.T.B. à SUP.

400/600€

172

**LIMOGES**

Croix de chapitre de Limoges. En vermeil émaillé (petits éclats, usures, croix de couronne tordue). Poinçon d'orfèvre Gallice. Avec son sautoir avec bouton brodé, lesté en partie haute.

106x82mm - Poids brut: 104g

T.B. à T.T.B.

Dans son écrin toilé, gainé de velours en forme, marqué sur le couvercle «H.L.».

T.B. à T.T.B.

200/250€

173

**LIMOGES**

Ensemble de chanoine comprenant:

- croix de chapitre de Limoges.

En vermeil émaillé.

Avec son sautoir fermant par deux boutons.

106x84mm - Poids brut: 92g

SUP.

Avec une mozette camail en drap noir brodée ponceau, à boutons brodés orange. Doublé de satinette cramoisie.

Fabrication de E. VIAU à Limoges.

300/500€



173

174

**LUÇON**

Croix de chanoine du chapitre de Luçon. En métal doré et émaillé. Centres au Christ et à l'assomption de la Vierge.

102x89mm

T.T.B. à SUP.

150/200€

175

**LYON**

Importante croix du chapitre de Lyon. En vermeil et émail (éclats). Avers aux saints Etienne et Jean Baptiste. Revers au profil de Pie IX.

Poinçon tête de Minerve et d'orfèvre.

105x96mm - Poids brut: 150g

T.B. à T.T.B.

300/400€

176

**MONTAUBAN**

Croix attribuée au chapitre de Montauban.

En bronze doré et émail. Centres ornés de l'immaculée conception et du profil de Pie IX.

Légendes différentes du modèle connu «MARIA SINELABECONCEPTA – ROMÆ 8X1854» sur les deux faces.

Fragment de sautoir conforme au chapitre de Montauban.

83x62mm

Nota: on retrouve une légende similaire sur la croix du même modèle du chapitre d'Avignon.

200/300€



169



170



171



175



172



176



174

177

**MONTPELLIER**

Croix du chapitre de Montpellier.  
En bronze doré et émail. Avers au profil du pape Urbain V et revers au profil du pape Pie IX. Avec son sautoir. Poinçon du fabricant Arthus Bertrand sur l'anneau.

75 mm

T.T.B. à SUP.

150/200€

178

**NEVERS**

Croix du chapitre de Nevers, 2<sup>e</sup> modèle  
En vermeil ciselé et émail (cheveux au centre bleu, éclats à deux pointes, une boule faussée). Légendes en or sur fond d'émail bleu et rouge. Avers du centre à motif en argent à la vierge sur fond d'émail bleu, revers au jeune saint Cyr sur un sanglier, sur fond d'émail rouge.

Poinçon tête de sanglier.

81 mm - Poids brut: 78 g

T.B. à T.T.B.

300/400€

179

**NIMES**

Croix du chapitre de Nîmes.  
En vermeil et émail. Traces de poinçon d'orfèvre sur l'anneau. Avec son sautoir à trois boutons brodés rouge (un passant détaché) et un bouton en passementerie de fil d'argent.

Dans son écrin signé à l'or dans le couvercle « ARMAND CAILLAT ET FILS ORFÈVRES A LYON »

120x100 mm - Poids brut: 62 g

T.T.B à SUP.

300/400€

180

**PAMIERIS**

Bel ensemble comprenant  
- barrette en cuir recouvert drap noir et passepoil ponceau. Coiffe en tissu damassé et bandeau en cuir, ponceau.

- mozette en moire noire, bordure bordée de feuillages et boutons brodés de fil ponceau.

Doublure en satin ponceau.

- rochet en batiste ivoire (taches), doublé aux bouts de manche de crêpe noire. L'extrémité des manches et du rochet en partie basse en dentelle.

Taches.

- croix de chapitre de Pamiers.

En vermeil et émail. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Poussielgue.

118x86 mm - Poids brut: 102 g

Avec son sautoir fermant par trois boutons.

T.T.B. à SUP.

800/1000€

181

**POITIERS**

Croix de chanoine du chapitre de Poitiers.  
En argent, vermeil et émail (petits éclats). Centres au profil de Pie IX et saint Hilaire. Avec son sautoir fermant par bouton pression. Poinçon tête d'aigle.

72x61 mm - Poids brut: 54 g

T.T.B.

200/250€

182

**ROUEN**

Croix de chanoine du chapitre de Rouen.  
En vermeil émaillé (éclats, principalement au centre). Poinçon tête de Minerve et reste de poinçon d'orfèvre.

96x90 mm - Poids brut: 60 g

T.B. à T.T.B.

150/200€

183

**SAINT CLAUDE**

Croix du chapitre de saint Claude  
En argent et émail.

Centres en deux parties à l'avers représentant saint Claude ressuscitant un enfant, sur fond d'émail vert (fêlé). Légende sur fond d'émail bleu (restauration). Revers marqué « PIUS PP. IX RESTITUIT A.D. MDCCCLXXV ».

81x67 mm - Poids brut: 58 g

T.B. à T.T.B.

200/300€



180



178



177



179



183



181



182

184

**SAINT DENIS**

Croix dans le goût du chapitre de saint Denis. En or, à quatre branches émaillées blanches à cœur émaillés verts. Anneau cannelé. Centres postérieurs en une partie, au modèle, en vermeil émaillé. Poinçon tête de coq

Ruban cousu.

43x40mm - Poids brut: 15,7g

T.T.B. Époque Restauration.

600/800€

185

**SAINT DIE**

Croix de chapitre de saint Dié.

En argent et émail. La croix surmontée des armoiries de saint Dié à l'avert (éclat), du chrisme, surmontés de la tiare papale et des clés de saint Pierre.

Centres en trois parties au buste de saint Dié et au profil de Pie IX

Poinçons tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

104x81mm - Poids brut: 78g

T.T.B.

300/400€

186

**SEEZ**

Croix du chapitre de Sééz.

En vermeil et émail. Passant poinçonné. Centres représentant la Vierge en pied et le profil de Pie IX.

94mm - Poids brut: 42g

SUP.

*Voir reproduction page 49*

200/300€

187

**STRASBOURG**

Croix du chapitre de Strasbourg.

En vermeil et émail. Centre détaché (manque le revers).

65mm - Poids brut: 46g

B.

150/200€

188

**STRASBOURG**

Croix du chapitre de Strasbourg.

En vermeil et émail. Centre (manque l'avert).

Poinçon tête de sanglier

65mm - Poids brut: 50g

B.

100/150€

189

**VERSAILLES**

Croix de chanoine du chapitre de Versailles.

En vermeil, centres en or représentant saint Paul et saint Pierre sur fond rayonnant. Poinçon tête de sanglier.

Petits éclats, deux boules légèrement faussées.

77x72mm - Poids brut: 50,4g

T.T.B.

300/400€

190

**CONGRÉGATION DES ENFANTS DE MARIE**

Ensemble de 21 médailles, en métal argenté et doré, dont 11 en argent poinçonné (poids brut: 70g) et trois avec sautoir en moire.

120/150€

191

**ANDORRE**

Croix «SANT JULIA DE LORIA» de chapitre et de diocèse.

En argent, vermeil et émail. Centres peints à l'avert de la Sainte et au revers des armes peintes (éclats et manques d'émail).

43x40mm

B.

200/300€

192

**CHAPITRE DES DAMES NOBLES MARIA SCHUL À BRUNN**

Insigne de chanoinesse noble en or sous couronne émaillée rouge et orbe crucigère émaillée bleue. Médillon rayonnant orné d'une figure de la Vierge émaillée et peinte, à manteau étoilé bleu. Revers uni.

Fragment de ruban en soie moirée bleue.

Poinçon au hibou.

71x38mm - Poids brut: 15g

T.T.B. à SUP. Première partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

1 000/1 500€

193

**CONFRÉRIE ROYALE DES PÈLERINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE.**

Croix de manteau de la confrérie.

En argent martelé et gravé à la croix de St Jacques, orné d'une coquille.

250x103mm - Poids net: 100g

T.T.B.

150/250€

194

**CROIX DE RÉCOMPENSE DU DIOCÈSE DE FRIBOURG.**

En cuivre argenté et émail. Long ruban en moire.

Revers marqué «LEO XIII REG FRIBURG MCMII».

60x55mm

T.T.B.

80/100€

195

**ROUMANIE**

Croix pectorale du Patriarcat Justinia de Roumanie.

En laiton doré et émaillé, uniface. Collier à maillons gourmettes, dorés.

Dans sa boîte marquée du Patriarcat Justinia de Roumanie.

Croix: 121x84mm

SUP.

60/80€



184



185



186



187



192



188



191



189



194

# INSIGNES DE FONCTION ET SOUVENIRS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

---

196

## FRANCE

Breloque révolutionnaire.

En or, rectangulaire, à deux passants d'attache, orné, à jours d'une tour crénelée en argent entièrement sertie de petites pierres tricolores, et orné à la base d'une petite plaque en verre teinté bleu, marquée à l'or «LIBERTE».

25x18 mm - Poids brut: 5,5g

B.E. Époque révolutionnaire. 300/400€

197

## FRANCE

Ensemble de trois insignes :

- médaillon du tribunal de première instance par Maurisset, en laiton doré (anneau ressoudé).

Nœud de ruban tricolore postérieur.

- médaillon de juge en métal doré, à centres émaillés «la loi» (éclats).

- médaillon de juge de commerce en bronze doré. Centre émaillé bleu marqué à l'or «juge de commerce» dans une couronne de feuille de laurier (manque l'avvers).

On joint un médaillon émaillé «action de la loi».  
300/400€

198

## FRANCE

Trois médailles du tribunal de première instance en laiton doré, deux signés de Maurisset et une d'Ameling. Fragments de ruban tricolore, deux postérieurs.

42x32 mm 200/300€

199

## FRANCE

Ensemble comprenant deux médaillons en bronze doré (restes) gravés sur les deux faces «action de la loi» et deux médaillons en laiton et métal doré à centres émaillés marqués «la loi» (un centre refait postérieurement).

52x35 mm environ

57x41 mm environ

A.B.E. 300/400€

200

## FRANCE

Deux insignes de magistrat ou de fonctionnaire en laiton doré.

- un signé de Maurisset. Avers à la République française sur socle marqué «union» signé de Maurisset. Revers marqué «respect à la loi».

59x44 mm

- un marqué «respect à la loi» sur les deux faces, fragments de ruban tricolore en soie et moire.

Ancienne collection Professeur Démogé.

50x42 mm

A.B.E. Époque révolutionnaire. 200/250€

201

## FRANCE

Deux médaillons de fonction révolutionnaire en bronze doré rayonnant. Anneaux cannelés.

- un à centre émaillé bleu marqué «respect à la loi» (griffures). Manque le revers

- un avec restes de marquages «commissaire des guerres et respect à la loi» (éclats et manques) Ruban postérieur.

53x40 mm

E.M. 150/200€



186



197



197



200



199



199



198



201



202

**FRANCE**

- Deux médaillons d'époque révolutionnaire. Avers aux tables de la loi et légende « loix. justice.union.force d'un peuple libre » signé M.E. revers « actions de la loi » signé Maurisset en laiton doré.

39x32 mm

- Un médaillon en métal doré marqué sur les deux faces « action de la loi ».

53x36 mm

Époque révolutionnaire. 150/200€

203

**FRANCE**

Deux médailles d'administrateur en bronze argenté. Un signé de Maurisset avec allégorie de la République sur socle marqué « union » et revers « respect à la loi » et un postérieur marqué « respect à la loi » sur les deux faces.

A.B.E. (frappes décentrées).

51x43 mm

100/150€

204

**FRANCE**

Médaillon d'administrateur des départements en bronze doré signé Maurisset. Avers à la République sur socle marqué « union » et revers marqué « respect à la loi ». Avec un large sautoir tricolore décousu.

60x44 mm

250/300€

205

**FRANCE**

Insigne de magistrat à la branche de laurier en bronze doré ciselé. Ruban postérieur.

38x47 mm

A.B.E. Époque révolutionnaire. 150/200€

206

**FRANCE**

Médaillon de juge de paix en laiton doré à centre émaillé bleu sur fond de croisillons marqués à l'argent « la loi et la paix » dans un entourage de feuilles de chêne. Présenté postérieurement sur un ruban tricolore.

60x40 mm

A.B.E. (petites usures). Époque révolutionnaire. 150/200€

207

**FRANCE**

Médaillon émaillé de juge de paix. Cerclage en laiton, centre émaillé bleu avec inscription à l'argent: « la loi et la paix » à bordure perlée émaillée rouge (manques). Revers en tôle (manques deux anneaux d'attache).

45x37 mm

On y joint deux médaillons du même modèle à légende argentée et bordure perlée, un au

bonnet phrygien (accidents et éclats).

40x35 env.

A.B.E. Époque révolutionnaire. 200/300€

208

**FRANCE**

Insigne de juge de paix.

En laiton doré, à centre émaillé à décor de couronne de feuilles de chêne, bonnet phrygien (manque) et la mention « LA LOI ET LA PAIX ». Revers en métal blanc à quatre anneaux d'attache. 46x36 mm

A.B.E. Époque révolutionnaire. 200/300€

209

**FRANCE**

Deux insignes de fonction du tribunal criminel en laiton doré signé Maurisset.

Un à anneau fixe et un à suspente artisanale à double anneaux et fin ruban tricolore.

41x33 mm

A.B.E. Époque révolutionnaire.

*Voir reproduction page 53*

150/200€

210

**FRANCE**

Insigne de juge de paix en bronze doré composé d'une étoile rayonnante à quatre pointes.

Centres en émail bleu marqués « la loi et la paix » dans des couronnes de feuilles de chêne. L'étoile surmontée d'un motif à la branche de laurier.

Anneau cannelé.

69x41 mm

A.B.E. (griffures à un centre et traces de réparation à l'étain). Époque révolutionnaire.

*Voir reproduction page 53*

500/600€

211

**FRANCE**

Médaillon en émail peint à décor d'une allégorie de la République tenant un bouclier marqué à l'or « règne de la loi » avec bordure en émail bleu à décor de frise de fleurettes. Présenté dans un médaillon postérieur en pomponne à décor de ruban et feuillage. Revers en nacre.

67x38 mm

E.M. (éclats et restaurations). Époque révolutionnaire.

**Provenance :**

Vente Bernard Franck quatrième vente avril 1935, numéro 287 puis collection Tasbille décembre 1938, numéro 274.

On y joint le catalogue de la collection Tasbille.

*Voir reproduction page 53*

300/500€



202



203



205



206



207



208



204



212  
**FRANCE**  
Médaille d'administrateur public, par M. BAILLY.  
En bronze, avec anneau.  
Avers à l'œil de la vigilance « LA PUBLICITÉ EST LA  
SAUVE-GARDE DU PEUPLE »  
Revers « LA LOI ET LE ROI » dans une couronne de  
feuilles de chêne.  
Matriculé « 181 » à l'avvers.  
Diam.: 59 mm  
A.B.E. 100/150€

213  
**FRANCE**  
Médaillon de commissaire du pouvoir exécutif  
en bronze doré, rayonnant à centre en émail  
bleu marqué « commissaire du pouvoir exécutif »  
dans une couronne de feuilles de chêne. Avers  
du centre marqué « respect à la loi ». Anneau  
cannelé.  
53x40 mm  
B.E. Époque révolutionnaire. 300/400€

214  
**FRANCE**  
Médaillon de commissaire du directoire exécutif  
en bronze doré, rayonnant à centre en émail bleu  
marqué « commissaire du directoire exécutif »  
dans une couronne de feuilles de chêne. Manque  
l'avvers du centre. Anneau cannelé, déformé.  
55x47 mm  
A.B.E. Époque révolutionnaire. 150/200€

215  
**FRANCE**  
Médaillon d'officier de police militaire en  
bronze doré, rayonnant, à centres en émail bleu  
bordés d'une frise de laurier. Avers marqué  
à l'or « officier de police militaire ». Revers  
« République Française ».  
Anneau cannelé.  
50x36 mm  
A.B.E. Époque révolutionnaire (petites usures  
aux inscriptions). 200/300€

216  
**FRANCE**  
Médaillon de fonction de commissaire des  
guerres en bronze ciselé, doré et ajouré et  
centre en argent gravé postérieurement « la loi »  
sur une face et « commissaire des guerres ». Ruban  
postérieur tricolore.  
57x43 mm 150/250€

217  
**FRANCE**  
Rare plaque de courrier des subsistances  
militaires. Cerclage en laiton doré avec médaillon  
central en émail bleu marqué à l'or « courrier des  
subsistance militaire – République Française » et  
décoré au centre d'une gerbe de blé, marqué  
« CH<sup>t</sup> ROUX ». Revers en cuivre à deux passants  
d'attache.  
55x47 mm  
A.B.E. (importantes restaurations à l'émail sur la  
partie centrale). Époque révolutionnaire.

L'inscription évoque la ville de Châteauroux.  
500/600€

218  
**FRANCE**  
Insigne de commissaire national en bronze doré  
ciselé, rayonnant au centre avec centres en émail  
bleu décoré à l'avvers d'une couronne de feuille  
de laurier marqué à l'or « la loi » (manques) et au  
revers dans une couronne de feuille de chêne  
« commissaires national ».  
63x46 mm  
A.B.E. Époque révolutionnaire. 300/400€

219  
**FRANCE**  
Ensemble de deux pièces, un médaillon en  
bronze doré gravé sur les deux faces « action de  
la loi » et un médaillon en vermeil, rayonnant à  
centre émaillé (éclats et manques) marqué par  
loi.  
53x33 mm - 55x38 mm  
A.B.E. 150/200€

220  
**FRANCE**  
Ensemble de six pièces :  
- médaillon en demi-ronde-bosse à décor de  
feuilles de chêne, faisceau de licteur, bonnet  
phrygien, marqué « vivre libre ou mourir la loi la  
nation ».  
92x59 mm  
- médaillon de la société des Jacobins, 1793, en  
bronze et émail.  
70x60 mm  
- médaillon ajouré marqué « la loi », en bronze.  
56x41 mm  
- médaillon tribunal de première instance d'après  
Maurisset en bronze argenté.  
45x34 mm  
- médaillon de juge en bronze doré à centre  
émaillé « la loi ». Manque le revers du centre.  
61x41 mm  
- médaille commémorative de la prise de la  
Bastille et du donjon de Vincennes par Rogat,  
1844. Fabrication de la monnaie de Paris en  
cuivre patiné.  
A.B.E. Fabrications postérieures à la Révolution  
française. 200/300€



209



210



211



214



212



215



213



216



217



219



218



220

221

### ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Portrait d'un député de l'assemblée législative (1792) portant son insigne avec un ruban de sautoir tricolore

Miniature ronde.

45 mm

Sous verre, cerclé de cuivre doré. Cadre en bois.

A.B.E.

#### Provenance :

Vente Régis Thiollet (Argenteuil), 14 mars 1995, lot 45.

400/500€

222

### FRANCE

Insigne de membre de l'Assemblée législative (1792).

En bronze doré et ciselé, à motif rayonnant, le centre sans le motif émaillé. Anneau uni.

78x74 mm

A.B.E.

#### Provenance :

Vente Delavenne-Lafarge du 28 janvier 1994, lot 135

(Expert C.Blondieau).

200/300€

223

### CONSEIL DES CINQ CENTS – CONSTITUTION DE L'AN III

Deux médailles en bronze.

Une du modèle octogonal et une du modèle ovale.

Refrappes poinçonnées de la Monnaie de Paris.

T.T.B. à SUP.

60/80€

224

### CORPS LÉGISLATIF

Médaille de fonction de membre du corps législatif de l'An VIII, par GATTEAUX.

En argent (petit défaut de frappe à l'avvers en partie droite), octogonale.

Avers marqué « REPUBLIQUE FRANCAISE an VIII » et au revers « LIBERTE, EGALITE CORPS LEGISLATIF »

47x41 mm - Poids net: 54g

T.B. à T.T.B.

On y joint une refraappe de médaille de représentant du peuple au conseil des anciens (An VI). Fabrication de la Monnaie de Paris en bronze du XX<sup>e</sup> siècle.

150/200€

225

### MÉDAILLE DE DÉPUTÉS

Deux médailles de députés:

- une de grand module, au profil de Louis Philippe par Petit. Revers pour la session de 1842.

En argent. 51 mm - Poids net: 68g

- une de petit module, au profil de Louis Philippe par Caqué. Revers pour la session de 1839.

En argent. 42 mm - Poids net: 41 g

On y joint une médaille « AUX ELECTEURS CONSTITUTIONNELS – HONNEUR AUX FIDELES MANDATAIRES », en bonze patiné (trou en partie haute). Diam: 33mm

T.T.B. et T.B.

100/150€

226

### FRANCE - II<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE.

Insigne de député à l'assemblée constituante (1848-1849).

En moire tricolore, avec rosette ovoïde, bordé dans la partie inférieure de franges en passementerie dorée.

Motif au faisceau de licteur et lettres « R » et « P » en laiton doré, cousu au ruban.

11,5x3,5 cm

Revers avec attache de boutonnière.

A.B.E. (légèrement insolé).

150/200€

227

### FRANCE - II<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

Deux insignes de député.

En moire tricolore, avec rosette ovoïde, bordé dans la partie inférieure de franges en passementerie dorée. Revers avec attache de boutonnière.

- à l'assemblée constituante (1848-1849). Motif

au faisceau de licteur en laiton doré, sans main de justice ni lettres « R » et « P ».

- à l'assemblée législative (1849-1851). Brodé d'un faisceau de licteur, revers doublé de soie rouge.

A.B.E et B.E.

150/250€

228

### FRANCE

Médaille du député à l'Assemblée nationale au nom du Citoyen CARREAU (Département de l'Yonne) pour l'année 1848.

En argent. Revers attribué.

Poinçon de la Monnaie de Paris à la main indicatrice sur la tranche.

50 mm - Poids net: 68 g

T.T.B.

Edme CARREAU (1799-1871), propriétaire terrien, député de l'Yonne en 1848-1849.

120/150€



221



222



223



224



225



228



224



230



231



226



227



227



229



229

**FRANCE - III<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE**

Ensemble de trois insignes portatifs de député.

En argent, vermeil et émail (éclats).

Poinçons tête de sanglier. Deux de Chobillon et un d'orfèvre non identifié.

Deux en E.M. et un en A.B.E.

*Voir reproduction page précédente*

150/250€

230

**FRANCE**

Médaille du député à la chambre des députés au nom d'Amédée LEFEVRE PONTALIS (Département de l'Eure et Loir) pour l'année 1871.

En argent. Revers attribué.

Poinçon de la Monnaie de Paris sur la tranche.

50 mm - Poids net: 65 g

T.B. à T.T.B.

Jules-Amédée Lefèvre-Pontalis (1833-1901)

Élu député, le 8 février 1871, il prend place à droite et fait partie du bureau de la réunion des Réservoirs; conservateur et clérical, il prend une part active aux tentatives de restauration monarchique.

*Voir reproduction page précédente*

120/150€

231

**FRANCE**

Médaille du député à la chambre des députés au nom de Ernest DEJARDIN VERKINDER (Département du Nord) pour l'année 1885.

En argent. Revers attribué.

Poinçon de la Monnaie de Paris sur la tranche.

50 mm - Poids net: 68 g

T.T.B.

Ernest DEJARDIN VERKINDER (1840-1920), député de 1885-1893.

*Voir reproduction page précédente*

120/150€

232

**SENAT**

L'écharpe complète, avec nœud, en moire tricolore. Avec son bijou en bronze doré, argenté et émail. Diam :

75 mm

T.T.B. à SUP. III<sup>e</sup> République.

*Voir reproduction page 59*

80/100€

232 B

**SENAT**

Ensemble de sénateur III<sup>e</sup> République comprenant :

- L'écharpe complète, avec nœud, en moire tricolore. Avec son bijou en bronze doré, argenté et émail (éclats et cheveux). Diam : 75 mm B.

- Insigne portatif III<sup>e</sup> République. En vermeil, argent et émail (cheveux et manques). Poinçons tête de sanglier. B. On y joint Alain Di Stefano, « Insignes et médailles des sénateurs », Public réalisations, 1980. Numéroté.

*Voir reproduction page 59*

150/200€

233

**FRANCE - ASSEMBLÉE CONSTITUANTE 1946**

Insigne de député de député de l'assemblée constituante (1946).

En argent, vermeil et émail, avec date « 1946 » Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

66x34 mm - Poids brut: 27 g

SUP.

*Voir reproduction page 59*

100/150€

234

**FRANCE**

Petit insigne portatif de député, modèle de la V<sup>e</sup> République.

En argent, vermeil et émail. Revers avec attache de sécurité.

Ht: 35 mm - Poids brut: 6,8 g

Poinçon tête de minerve et Arthus Bertrand.

SUP.

On y joint l'ouvrage d'Edmond LAUNAY et SOUYRIS ROLLAND, « Insignes et médailles des députés », Public Réalisations, 1981. Numéroté.

*Voir reproduction page 59*

60/80€

235

**FRANCE**

**CONSEIL D'ÉTAT**

Insigne de conseiller d'État en vermeil et émail. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre de la maison Marie.

64 mm - Poids bruts: 37 g

*Voir reproduction page 59*

80/100€

236

**FRANCE**

CONSEIL D'ÉTAT

Deux insignes de conseillers d'État en vermeil et émail (éclats restaurés), poinçons tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon sur un.

Hauteur: 44 mm – Poids brut total: 67 g

100/150€

237

INSIGNE DE COMMISSAIRE DE POLICE

En laiton, à anneau de bélière gravé en ruban.

Avers gravé « COMMISSAIRE DE POLICE » et revers « FORCE A LA LOI » dans des branches de feuilles de chêne.

48x41 mm

T.T.B. Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, début du XIX<sup>e</sup> siècle.

200/300€

238

**POLICE**

Ensemble de quatre insignes dont un insigne d'agent de police de la commune de Festieux en métal argenté, rayonnant, gravé au centre agent de police et commune de Festieux, ruban tricolore, deux insignes de la préfecture de police un en laiton émaillé et un en métal argenté, les deux matriculés au revers et un insigne de la police générale du protectorat français au Maroc en métal argenté et émail (éclats) attache modifiée.

On joint un article sur les insignes de Police.

60/80€

239

**FRANCE**

Insigne du conseil des Prud'hommes en laiton doré du modèle général. Ruban en soie noire.

64 mm

A.B.E.

60/80€

240

**FRANCE**

Trois insignes conseil des prud'hommes :

- de la ville de Bordeaux en argent. Revers aux armes municipales. Poinçon tête de sanglier.

64 mm - Poids: 43 g

- de la ville de Nancy en argent. Poinçon tête de sanglier.

64 mm - Poids: 63 g

- de la ville de Lille, aux armoiries de la ville en métal argenté.

66 mm

B.E. Troisième République.

200/300€

241

**FRANCE**

Insigne du conseil des prud'hommes de la ville de Lyon en vermeil. Poinçons tête de sanglier et d'orfèvre.

Avec son sautoir en noir moire.

65 mm - Poids: 41 g

B.E.

100/150€

242

**FRANCE**

Ensemble comprenant un insigne du conseil des prud'hommes d'Armentières en argent. Poinçon au cygne avec une fine cravate tricolore à attache.

64 mm - Poids: 50 g

On joint une rondache de voiture du conseil des prud'hommes de Paris et trois médailles du conseil des prud'hommes en argent pour les villes de Châteauroux, Paris et Bourges (attribuée à L. Pelletier en 1913).

B.E.

150/250€



232



232 B



233



232 B



234



235



239



237



238



240



238



238



241



238

243

**DEUX MÉDAILLES DE TRIBUNAL.**

En laiton doré.

Avers « VIVRE LIBRE OU MOURIR » au faisceau de licteur et à la fleur de lys.

Revers « LA LOI LE DROIT 1792 ».

37 mm

T.T.B. Époque Monarchie constitutionnelle (1790-1792).

150/200€

244

**FRANCE**

Médaille d'huissier au tribunal civil du département du Nord.

En laiton, gravé à l'avvers du bonnet phrygien sur pique, dans une couronne de feuilles de chêne et « LIBERTE

EGALITE ».

43 x 35 mm

A.B.E. (Inscriptions en partie effacées).

100/150€

245

**FRANCE**

Insigne de juge de tribunal de commerce de Périgueux. Cerclage en bronze argenté avec jeton argenté, gravé sur une face: « liberté, égalité, justice » à la balance et au bonnet phrygien, signé « M » en bas. Au revers tribunal de commerce « PERIGX – LA LOI ». Ruban tricolore postérieur.

51 x 36 mm

A.B.E. Reproduction du centenaire.

150/200€

246

**DEUX MÉDAILLES DU TRIBUNAL CIVIL, SIGNÉES MAURISSET.**

En laiton doré

Bélière en anneau (manque une). Anneaux lisses.

37 mm

T.B. et T.T.B. Époque Premier Empire.

150/200€

247

**MÉDAILLE DU TRIBUNAL CIVIL, EN ARGENT, SIGNÉE MAURISSET.**

Trace d'une ancienne bélière (absente).

Avers aux armes de France (usée), revers marqué « TRIBUNAL CIVIL – ACTION DE LA LOI »

A.B.E. Époque Restauration.

31 mm - Poids net: 15 g

Autrefois attribuée à l'époque de la Monarchie constitutionnelle.

100/150€

248

**DEUX MÉDAILLES DU TRIBUNAL CIVIL, SIGNÉES MAURISSET.**

En argent.

Bélières en anneau. Anneaux cannelés.

Un poinçonné au cygne.

33 mm - Poids net: 34,40 g

T.T.B. Époque Restauration.

150/250€

249

**DEUX MÉDAILLES DU TRIBUNAL CIVIL, UNE DU TRIBUNAL CIL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE SIGNÉE MAURISSET**

En argent. Bélières en anneau (deux modèles différents). Sans anneaux.

Poinçons de la Monnaie de Paris sur la tranche.

31 mm - Poids net: 26,61 g

T.T.B. Époque Monarchie de Juillet.

150/200€



243



244



245



246



247



248



249



252



252



252



255



252



257



258



258



258



259



259



260

250

**FRANCE**

**TRIBUNAUX DE COMMERCE**

Ensemble de huit pièces:

- médaille de création des juges et conseils 1563 en argent signé Borell 39 mm - Poids: 26 g

- médaille de table du tribunal de commerce de la Seine au nom de René Ithurbide (1951) en argent. 52 mm - Poids: 60 g

- cendrier du bicentenaire du tribunal de commerce de Versailles, rondache de voiture du tribunal de commerce d'Auxerre, deux insignes du tribunal de commerce de Marseille dont un en écrien en métal doré et émail, un insigne en argent du tribunal de commerce de Sedan et un fragment de broderie de juge de tribunal de commerce.

B.E.

100/150€

251

**CHAMBRE DE MÉTIERS**

Ensemble de 18 pièces dont insignes de chambre de métiers de Seine-et-Oise, Calvados, le Cher, Indre, Eure, Seine-Inférieure, Nord, Moselle.

Trois médailles de table.

A.B.E.

60/80€

252

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Ensemble de 12 insignes dont Chambre du commerce du Lot, de Boulogne-sur-Mer (vermeil et émail), de Montpellier, des Côtes du Nord, de Dijon (deux modèles dont un en argent et vermeil), un de la chambre de commerce américaine au Japon, de l'Ariège, de Marseille, de Tananarive et de Nantes.

A.B.E. (petits éclats).

*Voir reproduction page 61*

60/80€

253

**CHAMBRE DE COMMERCE**

Ensemble de 16 insignes dont Saint-Brieuc, Ariège, Nantes, Paris, Cherbourg, Saumur (argent et vermeil), Abbeville (vermeil), Quimper, Orléans, Clermont-Ferrand (Chobillon), Valenciennes (vermeil), Angers (trois modèles différents), Besançon et Le Mans.

A.B.E.

100/150€

254

**CHAMBRE DE COMMERCE**

Ensemble de 17 insignes dont Nice (vermeil), Rennes, Versailles (deux modèles), Belfort, Cherbourg (deux exemplaires), Le Mans, Paris (vermeil), Pointe-à-Pitre, Angers (trois exemplaires), Toulon, Besançon, Lille et Lorient.

A.B.E.

100/150€

255

**CHAMBRE DE COMMERCE**

Épingle de cravate de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie en or émaillée.

Poinçon tête d'aigle.

Ht: 5 cm - Poids brut: 3 g

100/150€

256

**CHAMBRE DE COMMERCE**

Ensemble de 24 pièces, médailles de tables en bronze et bronze argenté, cinq insignes consulaires, onze pin's, un insigne de la Chambre de commerce belge et un insigne de vice-président d'une Chambre de commerce américaine.

50/60€

257

**FRANCE**

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Deux insignes :

- conseil économique (1946-1958) en argent vermeil et émail (éclats). Poinçons de la monnaie de Paris et L. Bazor.

65x43 mm – Poids : 34 g

- conseil économique et social en métal doré, argenté et émail.

63x38 mm

T.B. et SUP.

*Voir reproduction page 61*

100 / 150 €

258

**AFRIQUE**

Trois insignes du conseil économique et social :

- République du Niger

- République gabonaise

- République de Guinée

En métal doré, argenté et émaillé.

On y joint un insigne de boutonnière du conseil d'État de Côte d'Ivoire.

B.E.

*Voir reproduction page 61*

30 / 50 €

259

**CONSEIL GÉNÉRAL**

Trois insignes du conseil général de la Seine :

- En argent, vermeil et émail peint, revers à spatule et pastille du fabricant Chobillon. Poinçon tête de sanglier.

70x45 mm - Poids brut : 27 g

- En métal doré et émail, revers à crochet ajouré. Fabrication Arthus Bertrand.

57x32 mm

- Du modèle de Paul Brandt. En vermeil, argent et émail. Revers à spatule ajourée. Poinçon d'orfèvre.

57x37 mm - Poids brut : 25 g

T.T.B. à SUP.

*Voir reproduction page 61*

100 / 150 €

260

**ÉGYPTE**

Grand insigne de juge de tribunal mixte, pour l'administration de l'Égypte et du Canal de Suez.

En argent, sur fond rayonnant orné d'un grand manteau sommé de la couronne royale portant les tables de la loi avec inscriptions en arabe (« La Justice est l'apanage de la Royauté »), émaillées noires (infimes éclats), sur fond d'étoile rayonnante, main de justice et toug, branches de feuilles de chêne et de laurier et décoration du Medjidié. Revers à attache basculante dédoublée à sa base. Crochet de sureté. Poinçon « FROMENT MEURICE » et poinçon tête de sanglier.

120x88 mm - Poids brut : 156 g

T.T.B. (petite réparation à l'attache de sûreté). Fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Institués en Égypte en 1875, les tribunaux mixtes du Caire, de Mansourha et d'Alexandrie (où siégeait également la cour d'appel mixte) avaient compétence en matière civile et commerciale dans tout litige entre étrangers et égyptiens, ou entre étrangers de différentes nationalités. Composés de juges égyptiens et étrangers (nommés par le gouvernement égyptien sur proposition de leur gouvernement), ces tribunaux avaient une très grande influence en Égypte. Ce magnifique insigne était le symbole de leur autorité..

*Voir reproduction page 61*

800 / 1 000 €

261

**ESPAGNE**

Rare bijou de sénateur d'époque royale en or surmonté d'une couronne émaillée rouge. Insigne aux grandes armes d'Espagne, soulignée d'un filet bleu et entouré d'une banderole « Senador del reino » et du collier de la toison d'or. Revers en vermeil marqué « SENADO » en émail bleu avec son cordonnet de port en passementerie dorée.  
72x41 mm - Poids brut: 27 g  
T.T.B. à SUP. Milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Provenance :**

Vente Carayol, 10 août 1997, numéro 174.

800/1000€

262

**ESPAGNE**

Plaque de la Congrégation noble « Maestranza » de Saragosse.  
En argent travaillé à pointes de diamant. La croix centrale en or émaillé aux blasons couronne et au centre peint. Légende en jarretière émaillée rouge marquée « EQUITES QUI PRIMUM ME ELIGISTIS IN REGNUM ARAGONIUM ». Revers à deux crochets latéraux et épingle basculante.  
79 mm - Poids brut: 57,16 g  
SUP.

100/150€

263

**ESPAGNE**

Ensemble de quatre insignes de fonction :  
- police locale d'époque royale en métal argenté, doré et émail.  
- police municipale d'époque royale en métal argenté polychrome.  
- procureur de tribunal d'époque franquiste en métal doré et émaillé.  
- administration de la justice d'époque franquiste en laiton émaillé, matriculé au revers.  
B.E. Deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle.

60/80€

264

**ESPAGNE**

Deux insignes de fonction :  
- membre de l'instruction publique en vermeil sous couronne royale avec son cordonnet en passementerie bleue et dorée et bague en vermeil au chiffre E.II.  
68x45mm – 26g  
B.E.  
- insigne de fonction « corella Navara » d'époque franquiste en vermeil et émail uniface.  
59x44 mm - Poids: 44g  
B.E.

100/150€

265

**ESPAGNE**

Collier de l'ordre des carmélites de Tarragone. Le collier à maillons armoriés surmontés de la couronne, maillon terminal au chiffre CC. Bijou en laiton doré, émaillé uniface aux armes. Longueur totale: 75 cm.  
A.B.E. (petites usures). Période franquiste.

Nous remercions Monsieur Espineta Arias de son aide dans l'identification de ce collier.

100/150€

266

**ESPAGNE**

Collier de l'académie des Belles lettres de Séville.  
En vermeil, sous couronne royale. Revers marqué « MINERVAE BETICAE ».  
Cordonnet jaune et rouge avec bague en vermeil aux grandes armes royales.  
Poinçon au cygne.  
76x45 mm  
Dans son écrin de la Cejalvo à Madrid.  
SUP.

600/800€

267

**ESPAGNE**

Insigne de conseiller de la mairie de Séville.  
En vermeil et émail sous couronne de laurier. Fin ruban à bague émaillée et passant avec poinçon de titre 935. Fin ruban.  
51x35 mm - Poids brut: 21,90g  
T.T.B. (Petit éclat).

100/150€

268

**ESPAGNE**

Insigne de fonction.  
En métal argenté, doré et émaillé, sous couronne aux grandes armes d'Espagne.  
Nœud de ruban.  
106x75 mm  
T.T.B. à SUP.

40/60€

269

**ESPAGNE**

- insigne de juge en métal argenté, octogonal, sous couronne royale avec son cordonnet de port.  
56x35 mm  
- plaque d'habit de juge brodé en fil et cannetille d'argent doré. Le centre aux armes à deux médaillons en laiton doré aux armes d'Espagne et de la Justice.  
90x80 mm  
A.B.E.

150/200€



261



272



264



270



266



267



265



269



271



262



268

270

**ESPAGNE**

Plaque de juge du ministère fiscal en argent et émail (éclats à l'émail bleu), centre ceint du collier de la toison d'or, surmonté de la couronne royale. Revers à attache basculante (changée) et deux crochets.

84 mm - Poids brut: 74 g

T.B. à T.T.B.

200/300€

271

**ESPAGNE**

Plaque de juge de la cour suprême en vermeil et émail (éclats à l'émail bleu), centre ceint du collier de la toison d'or, surmonté de la couronne royale. Revers à attache basculante et deux crochets. Poinçon tête de sanglier.

86 mm - Poids brut: 72 g

T.B. à T.T.B..

*Voir reproduction page 65*

200/300€

272

**RUSSIE IMPÉRIALE**

Grand collier de fonction de prévaut des marchands de ville.

Collier à anneaux gourmette. Bijou terminal en bronze argenté aux armes. Daté au revers 1892.

A.B.E.

86x65 mm

*Voir reproduction page 65*

150/200€

273

### **COLLIGNON**

«Ordres de Chevalerie, Décorations et médailles de France (des origines à la fin du Second Empire)», 2004.

457 pages.

Exemplaire numéroté.

B.E.

80/100€

274

### **LA LÉGION D'HONNEUR**

Ensemble de douze ouvrages :

«Esprit et splendeurs de la Légion d'honneur par Delornay», «Villes, emblèmes et collectivités décorés de la Légion d'honneur», «L'insigne de l'honneur, de la Légion à l'étoile», «La Légion d'honneur un ordre au service de la Nation», «Honneur et Patrie», «La Légion d'honneur, le journal du parlement. Dossiers institutionnels», «Du sentiment de l'honneur à la Légion d'honneur», «Napoléon et la Légion d'honneur», catalogue du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

100/150€

275

### **DOCUMENTATION :**

- Copie de l'ouvrage de DELANDE sur les ordres français et coloniaux.
- «Décorations officielles françaises. Monnaie de Paris». Avec additif, 1967.
- «Collection d'un amateur lyonnais». Catalogue de la vente du 27 février 1933 (Desvougues/Page).
- André DAMIEN, «Le grand livre des ordres de chevalerie et décorations.»
- Jean-Luc STALINS, «Ordre imperial de la Reunion», Bloud & Gay, 1958. Dedicacé à Charles MARCHAL.
- Regis SINGER, «L'ordre des Arts et des Lettres»
- «Un demi-siècle en l'honneur des Arts et Lettres»
- André DAMIEN, «L'Art et la manière de porter les décorations»

100/150€

276

### **WERLICH**

«Orders and decorations of all nations»

Seconde édition de 476 pages.

B.E.

60/80€

277

### **DOCUMENTATION**

Ensemble de documentation :

- «Du chapitre des Croix. Croix de chapitre des chanoines de France», par Bernard Berthod, musée de Fourvière Lyon, 1993
- «La Croix d'or émaillée des Chanoines-Comte de Brioude», Dr P. Olivier 1922. Retirage.
- «Les décorations et insignes des Chapitres Nobles de France avant 1789», Charles et Jules Florange. Retirage.
- «Les croix de chapitre à Nancy et à Toul», Etienne Martin, Éditions phaléristiques
- «Les croix de chapitres cathédraux en France et dans sa sphère d'influence», Henri Veyradier, 2021
- «Costumes, insignes, cartes, médailles des députés 1798-1898», Edmond Launay. Retirage.
- «Les Institutions de l'Union Française», Daniel Boisdon, 1949
- «Les Emblèmes de la France», Michel Pastoureau, 1998
- «Les Drapeaux du monde», Eve Devereux, 1992
- «Le Protocole et les Usages», Jean Serres, Que sais-je PUF, 1963
- «Le Protocole ou La mise en forme de l'ordre politique», L'Harmattan, 1996
- «Guide du Protocole et des Usages», Jacques Gandouin, Stock, 1991
- «Le Sacre de Napoléon peint par David», Sylvain Laveissière, Louvre, 2004 2005

100/150€

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

## ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

## AVANT LA VENTE

### 1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assisté le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

### 1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

### 1.2 Œuvres d'art et objets de collection

ADER rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

### 1.3 Provenance

ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

### 1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

### 1.5 Lot précédé d'un °

Les descriptions de lots précédées d'un ° sont vendues par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

### 1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

### 1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état

de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

## 1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [ ] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

## 2. Estimations des lots

ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

## 3. Retrait de tout lot

ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout enchérisseur.

## 4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

## LA VENTE

### 1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier TEMIS. L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

### 2. Modalités des enchères

#### 2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

#### 2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement des ordres d'achat ferme et des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné d'un document d'identification (carte d'identité

recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie

Les offres illimitées ou d'« achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

### 2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

### 2.4 Vente online

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

## DÉROULEMENT DE LA VENTE

### 1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjudgé » prononcé. Les enchères en salle prennent sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

### 2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi. L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

### 3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débiter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

### 4. Prémemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de prémemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de prémemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de prémemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de prémemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de prémemption.

## EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

### 1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

### 2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
  - 20% HT, sur la partie du prix d'adjudication entre 500 001 € et 1 000 000 €
  - 15% HT, sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 1 000 001 €
- Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 14,28% TTC), le lot est suivi du signe #
- Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :
- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5% HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
  - plateforme Interenchères : 1,5% HT (soit 1,8 % TTC) du prix d'adjudication ;
  - plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

### 3. TVA

Conformément à l'article 83-I de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 la TVA s'appliquera sur la somme du prix d'adjudication et des frais acheteurs et ce, au taux réduit de 5,5% pour les œuvres d'art, objets de collection et d'antiquités (tels que définis à l'art. 98-A-II, II, IV de l'annexe III au CGI) et au taux de 20 % pour les autres biens (notamment les bijoux et montres de moins de 100 d'âge et les vins-spiritueux). Le montant de la TVA sera indiqué sur le bordereau d'adjudication et l'acheteur assujéti à la TVA sera en droit de la récupérer.

### 4. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris ; aucun règlement au-delà de cette somme ne sera accepté.
  - par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
  - par virement bancaire au bénéfice d'ADER SARL, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - 56, rue de Lille – 75356 PARIS CEDEX 07 SP - RIB : 40031 00001 000042 3555k 89 - IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 k89 - BIC : CDCGFRPPXXX.
  - par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse URL suivante : <http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php>.
- Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

### 5. Défaut de paiement

Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

## 6. Délivrance des lots

Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé à la discrétion d'ADER.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation journalière suivante :

- cinq (5) euros HT pour les lots de petite taille, à savoir les tableaux mesurant moins de 1 x 1 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les lots de moyenne taille, à savoir les tableaux mesurant plus de 1 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les lots de grande taille, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux, la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'ADER.

Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

## 7. Transport des lots – transfert de propriété et des risques

ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.

La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- The Packengers : hello@thepackengers.com ;
- MBE MONTRouGE : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- GOLDEN TRANSPORTS : fine.art@golden-transport.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- ART RÉGIE TRANSPORTS : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjugé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

## 8. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées

L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

## CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

### 1. Biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier

français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

## 2. Réglementation Cites

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.

Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'ADER peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

## DONNÉES PERSONNELLES

L'enchérisseur est informé qu'ADER, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'ADER. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à ADER en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, ADER peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à ADER de se conformer à ses obligations légales.

## LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prise ou de la vente aux enchères publiques. ADER rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. ADER informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de PARIS (FRANCE).



# ADER

Nordmann & Dominique

**ADER, Société de Ventes Volontaires**  
3, rue Favart 75002 Paris  
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr  
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

## COMMISSAIRES-PRISEURS ET INVENTAIRES

David NORDMANN  
david.nordmann@ader-paris.fr  
Xavier DOMINIQUE  
xavier.dominique@ader-paris.fr

## DÉPARTEMENTS

---

### Art moderne et contemporain

#### Tableaux et dessins

Xavier DOMINIQUE

xavier.dominique@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 09

#### Camille MAUJEAN

camille.maujean@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 07

### Art Nouveau - Art Déco

#### Design

Xavier DOMINIQUE

xavier.dominique@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 09

#### Apolline MICHELOT

apolline.michelot@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 03

### Dessins anciens

Camille MAUJEAN

camille.maujean@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 07

### Mobilier - Objets d'art

#### Tableaux anciens - Miniatures

#### Argenterie - Orfèvrerie

#### Lettres et manuscrits autographes

Marc GUYOT

marc.guyot@ader-paris.fr

Tél.: 01 80 27 50 17

### Estampes

#### Livres

#### Militaria

#### Judaïca

#### Vins et alcools

Élodie DELABALLE

elodie.delaballe@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 16

### Bijoux et montres, Haute Joaillerie

#### Mode

Christelle BATAILLER

christelle.batailler@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 17

### Art d'Orient

#### Art d'Extrême-Orient

#### Art Russe - Archéologie

#### Art Premiers

Magdalena MARZEC

magda.marzec@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 08

### Photographie - Livres Photos

Mary KLEIN

mklein@ader-paris.fr

Tél.: 01 80 21 50 20

### Numismatique, Philatélie, Or et

#### métaux précieux

Sophie d'Epenoux

lola.nordmann@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 03

### Communication

Paul ROCLE

paul.rocle@ader-paris.fr

Tél.: 01 80 27 50 21

## ADMINISTRATION

---

### Vendeurs

Christelle BATAILLER

christelle.batailler@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 17

### Acheteurs

Vincent HOINGNE

vincent.hoingne@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 12

### Ordres d'achat

Thomas ARMENGAU

thomas.armengau@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 12

## LOGISTIQUE

---

### Envois

Vincent HOINGNE

vincent.hoingne@ader-paris.fr

### Magasinage

Amand JOLLOIS - Olivier GROSOL -

Cyril VILMOUTH

## BUREAUX ANNEXES

---

### Paris 16 / Neuilly

#### Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS

Commissaire-priseur

m.chazallon@ader-paris.fr

20, avenue Mozart - 75016 Paris

Tél.: 01 78 91 00 56

20, rue de Chartres

92200 Neuilly-sur-Seine

Tél.: 01 78 91 10 00

### Bruxelles

#### Octavie BORDET

Commissaire-priseur

Avenue de Tervuren, 113

1040 Bruxelles

info@ader-brussels.be

Tél.: 0032 2 268 85 88

## PHOTOGRAPHIES

---

Édouard ROBIN

## CRÉATION GRAPHIQUE

---

Édouard ROBIN

